

RAPPORT

Venise,
Italie,
3-7 avril
1990

**Dix-septième
Conférence régionale
de la FAO
pour l'Europe**



Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture

Etats Membres de la FAO dans la Région européenne (au 7 avril 1990)

Albanie	Grèce	Pologne
Allemagne, Rép. féd. d'	Hongrie	Portugal
Autriche	Irlande	Roumanie
Belgique	Islande	Royaume-Uni
Bulgarie	Israël	Suède
Chypre	Italie	Suisse
Danemark	Luxembourg	Tchécoslovaquie
Espagne	Malte	Turquie
Finlande	Norvège	Yougoslavie
France	Pays-Bas	

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Europe

Première	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1949
Deuxième	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1960
Troisième	—	Rome, Italie, 8-13 octobre 1962
Quatrième	—	Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
Cinquième	—	Séville, Espagne, 5-11 octobre 1966
Sixième	—	Saint Julian, Malte, 28-31 octobre 1968
Septième	—	Budapest, Hongrie, 21-25 septembre 1970
Huitième	—	Munich, République fédérale d'Allemagne, 18-23 septembre 1972
Neuvième	—	Lausanne, Suisse, 7-12 octobre 1974
Dixième	—	Bucarest, Roumanie, 20-25 septembre 1976
Onzième	—	Lisbonne, Portugal, 2-7 octobre 1978
Douzième	—	Athènes, Grèce, 22-27 septembre 1980
Treizième	—	Sofia, Bulgarie, 4-8 octobre 1982
Quatorzième	—	Reykjavik, Islande, 17-21 septembre 1984
Quinzième	—	Istanbul, Turquie, 28 avril - 2 mai 1986
Seizième	—	Cracovie, Pologne, 23-26 août 1988
Dix-septième	—	Venise, Italie, 3-7 avril 1990

ERC/90/REP

RAPPORT DE LA DIX-SEPTIEME CONFERENCE REGIONALE
DE LA FAO POUR L'EUROPE

Venise (Italie), 3 - 7 avril 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1990

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v - viii
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	
Organisation de la Conférence	1 - 3
Cérémonie d'ouverture	4 - 5
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	6 - 8
Déclaration du Président	9
Adoption de l'ordre du jour	10
Déclaration du Directeur général	11 - 17
Déclaration du Directeur exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (ONU/CEE)	18 - 22
RESUME DES DEBATS	
Exposés des pays et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe	23 - 39
Activités de la FAO dans la région en 1988-89	40 - 51
Incidences socio-économiques des politiques d'environnement dans le contexte de l'agriculture européenne	52 - 60
Un régime alimentaire équilibré - clé d'un bon état nutritionnel	61 - 68
AUTRES QUESTIONS	
Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	69
Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	70 - 71
Adoption du rapport	72
Clôture de la Conférence	73 - 75

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a noté les réformes politiques que certains pays d'Europe centrale et orientale apportent actuellement à l'ensemble de leur économie et, en particulier, à leur secteur alimentaire et agricole en vue de conférer une plus grande place aux forces du marché dans l'établissement des niveaux de production et de commerce agricoles (par. 24 et 28).
2. a manifesté son soutien sans réserve à ces réformes et a estimé qu'elles devaient être activement appuyées par d'autres pays européens et par la communauté internationale (par. 30).
3. a souligné que l'aide consentie pour appuyer les réformes en Europe ne devrait pas être accordée au détriment des ressources mises à la disposition des pays en développement (par. 37).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

4. a estimé que la FAO pourrait, en étroite coopération avec la CEE, contribuer activement à favoriser les réformes en cours dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture des pays d'Europe de l'Est et elle a recommandé que la question soit inscrite à l'ordre du jour de la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil de la FAO, en novembre 1990 (par. 32).
5. a souhaité qu'à la prochaine session du Conseil la FAO présente, en coopération avec la CEE, une analyse à jour de la situation de l'agriculture dans l'ensemble de l'Europe (par. 32).
6. a partagé, en principe, la conception du rôle attribué à la FAO en matière d'analyse des politiques, à savoir favoriser le dialogue entre les pays européens, formuler des avis politiques sur demande et contribuer à renforcer les moyens d'analyse des pays qui entreprennent des réformes (par. 33).
7. a estimé que, dans des circonstances particulières, le rôle de la FAO pourrait s'étendre à d'autres formes de soutien, par exemple dans le cadre de projets d'assistance technique (par. 33).
8. a souligné qu'il faudrait utiliser au maximum les arrangements de coopération et de coordination existant avec la CEE et les renforcer afin d'accroître le rôle de la FAO et de la CEE dans le processus de réforme en cours en Europe de l'Est (par. 35).

Programme de la FAO dans la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

9. a estimé que des ressources complémentaires devaient être dégagées pour renforcer les activités de la FAO en Europe et que cette question pourrait être abordée par les pays membres lors de la préparation du Programme de travail et budget du prochain exercice et des exercices suivants (par. 34 et 42).
10. a souligné la fonction essentielle du nouveau dispositif d'établissement des priorités et de planification à moyen terme dans ce processus (par. 34).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

11. s'est déclarée satisfaite de la vaste gamme d'activités effectuées par la FAO au cours des deux dernières années (par. 40 à 50).
12. a demandé que la FAO et la CEE continuent d'accorder un soutien prioritaire aux études ETTS, qui ont apporté une contribution précieuse aux politiques forestières (par. 46).
13. a appuyé les travaux de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI), notamment en ce qui concerne la conservation de l'anguille méditerranéenne et la formulation d'aliments pour les poissons élevés en nasses et les piscicultures installées à terre (par. 48).
14. s'est félicitée de la création d'un groupe de travail ad hoc chargé d'examiner les programmes de travail respectifs de la Commission européenne d'agriculture de la FAO et du Comité des problèmes agricoles de la CEE en vue d'en renforcer la coopération et la complémentarité et de donner aux pays l'occasion d'exprimer leur avis sur l'orientation et les priorités des programmes, ainsi que de formuler des propositions pour l'ordre du jour de la Conférence régionale (par. 51).
15. a demandé que les recommandations de la dix-septième Conférence concernant le futur programme de travail de la FAO dans la région soient communiquées au Conseil de la FAO, qui les transmettra au Directeur général pour qu'il envisage de les inclure dans ses propositions relatives au Programme de travail et budget 1992-93 (par. 51).

Incidences socio-économiques des politiques d'environnement dans le contexte de l'agriculture européenne

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

16. a noté que le processus de transformation de l'agriculture européenne au cours des 40 dernières années avait été facilité par les progrès technologiques et par des décisions politiques qui, s'inspirant d'objectifs socio-économiques, ont rarement pris en compte la protection de l'environnement (par. 54).
17. a noté que la multiplication et la portée des interventions législatives et politiques visant à contrôler les pratiques agricoles nuisibles à l'environnement dépendaient de la diversité des situations en Europe en ce qui concerne l'autosuffisance alimentaire, l'intensité des pratiques agricoles et l'état des ressources naturelles (par. 55 et 56).
18. a noté que l'absence d'analyses socio-économiques et de renseignements concernant la réponse des producteurs aux multiples objectifs socio-culturels, économiques et écologiques rendait plus difficile l'élaboration de politiques optimales (par. 57).
19. a pris note de l'intérêt des pays membres à coopérer avec la FAO et la CEE en ce qui concerne la confrontation des expériences, les différents aspects de la pollution transfrontière et les normes internationales visant à combattre la pollution (par. 60).

A l'attention de la FAO

20. a recommandé que la FAO entreprenne ou favorise, selon le cas, des recherches plus systématiques sur les aspects socio-économiques des diverses réglementations et mesures écologiques appliquées à l'agriculture européenne, notamment leur impact variable sur les différents groupes sociaux et leurs incidences globales sur la compétitivité régionale et interrégionale. Ces aspects devraient également être pris davantage en considération par ESCORENA (par. 59).
21. a encouragé la FAO à rassembler des données et à favoriser les échanges d'expériences sur l'élaboration de réglementations appropriées concernant les pratiques agricoles destinées à protéger l'environnement (par. 60).

Un régime alimentaire équilibré - Clé d'un bon état nutritionnel

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

22. s'est déclarée en plein accord avec les recommandations visant à diminuer l'apport d'éléments indésirables dans le régime alimentaire (par. 63).
23. a souligné l'importance d'une éducation nutritionnelle à tous les niveaux (par. 64).

24. a recommandé que les politiques alimentaires et nutritionnelles nationales soient poursuivies et perfectionnées et a souligné qu'il convenait de créer des organes de coordination chargés de surveiller la mise en oeuvre de ces politiques (par. 65).
25. a suggéré que les pays membres procèdent à une évaluation précise de leurs problèmes alimentaires et nutritionnels, conférant ainsi une perspective plus vaste au problème de la malnutrition en Europe, ainsi que dans les pays en développement (par. 68).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

26. a noté avec satisfaction qu'une question consacrée à l'alimentation et à la nutrition était inscrite à l'ordre du jour de toutes les conférences régionales de la FAO en 1990, ce qui représentait une contribution initiale aux travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la nutrition, qui se tiendra à Rome en 1992 sous le parrainage conjoint de la FAO et de l'OMS (par. 67).

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

27. a élu M. A. Szeskin (Israël) Représentant de la région au GCRAI pour la période quadriennale 1991-94 (par. 69).
28. a prolongé le mandat de M. A. Wos (Pologne) jusqu'à la fin de 1992 (par. 69).

Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

A l'attention de la FAO

La Conférence:

29. a demandé au Directeur général de fixer la date et le lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, en consultation avec le Gouvernement de la Tchécoslovaquie et les gouvernements des autres pays membres de la région (par. 70).

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La dix-septième Conférence régionale pour l'Europe, organisée en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), s'est tenue à Venise (Italie) du 3 au 7 avril 1990, à l'aimable invitation du Gouvernement italien.

2. Les délégations de vingt-six Etats Membres de la région européenne ont participé à la Conférence. Trois Etats Membres d'autres régions et deux Etats européens membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de la FAO y ont participé en qualité d'observateurs. Ont également assisté à la Conférence des représentants d'institutions du système des Nations Unies et des observateurs de quinze organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales.

3. La liste des participants figure à l'Annexe B du présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

4. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, s'est félicité de la présence, à l'ouverture officielle de la dix-septième Conférence de la FAO pour l'Europe, de M. Calogero Mannino, Ministre de l'agriculture et des forêts. Il a également souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs. Il a ensuite remercié le Gouvernement italien d'avoir invité la Conférence à Venise et lui a exprimé sa gratitude pour sa généreuse hospitalité. Il a rappelé à ce propos que le Gouvernement italien accueille la FAO depuis 1951, dans un esprit de véritable coopération et avec une générosité qui ne s'est jamais démentie.

5. Dans son allocution liminaire, le Ministre italien de l'agriculture et des forêts a souhaité la bienvenue dans son pays aux délégués et observateurs et a rappelé le rôle historique joué par la ville de Venise, lieu de dialogue et d'échanges commerciaux au long des siècles et carrefour entre l'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud, ce qui lui a permis de contribuer largement à façonner l'Europe d'aujourd'hui. Le continent européen a connu les horreurs de nombreuses guerres, mais il semble qu'aujourd'hui l'unité et la solidarité européennes soient à notre portée. L'Europe doit lutter pour parvenir à l'intégration et à l'unité économiques, de manière à renforcer le dialogue, les échanges et la coopération entre pays industrialisés et à prêter davantage assistance aux pays en développement. Il a souligné la forte participation de la Communauté européenne aux négociations commerciales multilatérales d'Uruguay dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la nécessité de prendre des mesures de stabilisation pour certains produits de base. Il a fait observer que les marchés doivent être ouverts, particulièrement aux pays fournisseurs de produits agricoles, et que le problème de la dette du tiers monde doit être résolu. La transition qui s'opère actuellement en Europe de l'Est vers une économie de marché libre ne sera pas aisée. La tâche est double: améliorer l'approvisionnement des populations tout en intensifiant le commerce d'exportation pour renforcer les économies. Le Ministre de l'agriculture et des forêts a, pour conclure, appelé les participants à réfléchir aux responsabilités des pays européens dans l'édification de l'unité et de la solidarité régionales.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

6. A l'unanimité, la Conférence a élu Président M. Calogero Mannino, Ministre de l'agriculture et des forêts d'Italie.

7. La Conférence a également élu Vice-Présidents à l'unanimité:

M. Christodoulos Christodoulou	Directeur général, Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles (Chypre)
M. Seamus Kirk	Ministre d'Etat pour l'agriculture et l'alimentation (Irlande)
M. Lawrence A. Gatt	Ministre du développement de la production (Malte)
Mme Anna Potok	Ministre adjoint de l'agriculture et de l'économie de l'alimentation (Pologne)

8. Conformément à la pratique établie suite à la recommandation de la quinzième Conférence régionale pour l'Europe visant à désigner soit un rapporteur, soit un comité de rédaction chargé de la préparation du rapport, M. Frederik Ch. Prillewitz (Pays-Bas) a été élu Rapporteur.

Déclaration du Président

9. Dans son allocution, M. Calogero Mannino, Président de la Conférence, a déclaré que c'était pour l'Italie un honneur d'accueillir la dix-septième Conférence régionale de la FAO. Il a renouvelé aux délégués et observateurs ses souhaits de bienvenue dans cette ville unique au monde qu'est Venise et exprimé l'espoir que la Conférence ferait un travail fructueux et constructif.

Adoption de l'ordre du jour

10. La Conférence a adopté l'ordre du jour reproduit à l'Annexe A du présent rapport.

Déclaration du Directeur général

11. Le Directeur général a évoqué la vitesse et l'ampleur des transformations idéologiques, politiques et économiques dont l'Europe est actuellement le théâtre et qui font voler en éclats les catégories et les idées reçues et ouvrent une ère de coopération, de développement des échanges, de collaboration économique et technologique entre l'Est et l'Ouest. Cette situation appelle un profond renouvellement du rôle de la FAO dans la région, mais aussi une remise en question des systèmes et des grandes options adoptés dans le monde agricole et rural, alors qu'en Europe même se manifeste la nécessité d'une assistance technique et qu'apparaissent de sérieux problèmes d'endettement. L'occasion idéale s'offre aujourd'hui d'entamer un dialogue constructif entre l'Est et l'Ouest, dont les représentants travailleront côte à côte pendant la présente Conférence régionale. Le Directeur général a instamment invité les pays de l'Est à faire connaître leurs besoins et leurs aspirations afin de faciliter un échange fécond d'idées et de données.

12. L'accumulation d'arriérés dans le versement des contributions reste extrêmement préoccupante et limite gravement les possibilités d'action de l'Organisation en un moment où elle est appelée à jouer un rôle influent en Europe. Le Directeur général a jugé encourageantes à cet égard la demande d'admission à la FAO de la Communauté économique européenne et les perspectives d'adhésion de l'URSS à l'Organisation.

13. Il a évoqué les grands problèmes qui devraient dominer les débats de la Conférence, à savoir l'environnement, la nutrition et le commerce international. Pour mettre en place une agriculture écologiquement saine, il faut informer les producteurs et les faire participer pleinement à la recherche de solutions. Il faut réorienter les conceptions et les technologies dans une perspective écologique, au lieu de chercher à augmenter la productivité agricole à tout prix.

14. La FAO est prête à oeuvrer à la promotion d'échanges d'expériences entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest et à la mise en place d'une agriculture écologiquement saine d'une part et, d'autre part, de politiques de l'environnement qui tiennent compte des intérêts vitaux de l'agriculture.

15. Les problèmes qui se posent en Europe en matière de nutrition ne sont pas les mêmes que ceux qui sévissent dans le tiers monde, à savoir sous-alimentation et carences. Il s'agit plutôt d'une progression inquiétante des maladies cardiovasculaires et des troubles du métabolisme dus à une alimentation déséquilibrée. Le Directeur général a déclaré attendre beaucoup de la contribution de la Région à la préparation de la Conférence mondiale sur la nutrition, qui se tiendra en 1992.

16. Concernant le commerce international, il a invité les pays développés à mettre en place un système multilatéral fondé sur la coopération, afin de parer aux fluctuations erratiques des marchés qui ont des effets graves sur les pays en développement déjà confrontés à une foule d'obstacles commerciaux. Dans bien des cas, la valeur des produits qu'exporte le tiers monde est plus faible aujourd'hui qu'en 1980, ce qui a pour résultat marasme, baisse du pouvoir d'achat et aggravation de l'endettement. Le Directeur général a appelé l'attention de la Conférence sur deux problèmes spécifiques qui se posent à l'Europe - celui de la drogue et celui de l'immigration. Il a fait observer que la culture des plantes dont sont extraits les stupéfiants rapporte aux paysans déshérités beaucoup plus que les traditionnelles productions tropicales - café, sucre, etc. - dont les cours se sont effondrés. Il est urgent de faire en sorte que la production agricole assure un revenu et des conditions de vie raisonnables aux producteurs du tiers monde. Le problème de l'immigration découle dans la plupart des cas de la nécessité de trouver un emploi, un revenu et une sécurité - c'est-à-dire une existence digne et intéressante. Là encore, la solution passe par une amélioration radicale des conditions socio-économiques du tiers monde.

17. Le texte intégral de l'allocution du Directeur général est reproduit à l'Annexe D du présent rapport.

Déclaration du Directeur exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (ONU/CEE)

18. M. G. Hinteregger, Secrétaire exécutif, a appelé l'attention sur la mutation historique sans précédent que connaissent actuellement les pays d'Europe de l'Est et l'Union soviétique, où le système de parti unique et d'économie planifiée cèdent le pas au pluralisme et à une économie de

marché. Ces changements auront, à tous égards, de profondes répercussions sur la coopération économique Est-Ouest. Il a rappelé qu'une longue tradition de collaboration interinstitutions existe entre la FAO et la CEE et a exprimé le voeu que les deux organisations unissent leur vaste expérience pour prêter assistance à des pays confrontés à toute une gamme de problèmes agricoles, écologiques et économiques.

19. Il a informé la Conférence d'un certain nombre d'activités menées conjointement avec la FAO dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des pêches, et des liens plus étroits qui se sont établis entre la Commission européenne d'agriculture (ECA) et le Comité CEE des problèmes agricoles. Il a noté en particulier que le Comité des problèmes agricoles a adopté une recommandation concernant la formation, conjointement avec l'ECA, d'un groupe de travail qui sera chargé d'examiner les programmes de travail respectifs de ces deux organismes afin d'en améliorer la coopération et la complémentarité et d'éviter d'éventuels doubles emplois. Si cet effort concerté devait recevoir le soutien du Comité exécutif de l'ECA, le groupe de travail sera appelé à jouer un rôle capital dans l'identification des domaines prioritaires de coopération Est-Ouest.

20. M. Hinteregger a informé la Conférence des activités du Comité CEE du bois, qui travaille en étroite collaboration avec la Commission européenne des forêts, et il a rappelé que la Division mixte FAO/CEE s'occupe de la partie de l'évaluation mondiale des ressources forestières de 1990 concernant les pays développés de la zone tempérée. Le Comité du bois partage entièrement les préoccupations de l'Europe en ce qui concerne le sort des forêts tropicales et il s'est félicité de l'intensification des activités effectuées dans le cadre du Plan d'action forestier tropical, que coordonne la FAO.

21. En conclusion, M. Hinteregger a souligné la complémentarité de l'action menée par la CEE et par la FAO dans la région et les avantages que les pays membres retirent de cette coopération, également profitable aux pays en développement.

22. Le texte intégral de l'allocution du Secrétaire général est reproduit à l'Annexe E du présent rapport.

RESUME DES DEBATS

Exposés des pays et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe

23. Les représentants des Etats Membres participant à la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, ainsi que plusieurs observateurs ont pris part au débat général. Ils se sont déclarés satisfaits de la préparation de la Conférence et ont vivement apprécié la généreuse hospitalité offerte par le pays hôte. Les délégations qui ont pris la parole ont, pour la plupart, rendu compte des faits survenus récemment concernant leur agriculture nationale et ont parlé notamment de leurs politiques dans ce domaine et de leurs plans pour l'avenir.

24. La Conférence a évoqué les réformes politiques adoptées en Europe ces dernières années pour conférer aux forces du marché un plus grand rôle dans l'établissement des niveaux de production, de consommation et d'échange des produits agricoles. Dans quelques pays, ces réformes ont eu pour but de limiter ou d'abaisser les mesures de soutien et de protection prises en faveur de la production agricole, de façon à maîtriser la formation d'excédents structurels ainsi qu'à rétablir et maintenir l'équilibre des marchés.

25. On a jugé, dans ce contexte, que la contraction de l'offre par rapport à la demande enregistrée ces deux dernières années et la hausse des cours internationaux de certains produits alimentaires de la zone tempérée résultaient principalement de la sécheresse qui a sévi en Amérique du Nord en 1988 ainsi que des politiques de stabilisation de la production mises en oeuvre par la Communauté européenne et certains autres pays d'Europe. On a estimé aussi que la tendance profonde de la production qui, ans beaucoup de pays, sous l'effet essentiellement d'une forte croissance de la productivité, augmente plus vite que la demande intérieure et celle des marchés d'exportation, était encore perceptible et le resterait probablement. La conjoncture actuelle ne justifie donc aucun relâchement des efforts exercés pour corriger des politiques de soutien qui encouragent une production excédentaire.

26. La Conférence a estimé que les objectifs agricoles des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay apportent des orientations importantes pour la réforme des politiques agricoles. Il a été reconnu que les politiques ne doivent pas entraîner de distorsions des échanges. La Conférence a indiqué que, pour évaluer les politiques agricoles et juger des progrès accomplis en direction des objectifs des négociations d'Uruguay, il faut tenir dûment compte des multiples fonctions socio-économiques et écologiques que l'agriculture est appelée à exercer dans les sociétés européennes.

27. Il a été indiqué, à ce propos, qu'il serait inapproprié de penser que les pays européens sont prêts, au nom de la libération des échanges, à démanteler certaines composantes essentielles de leurs politiques agricoles, conçues précisément pour atteindre les objectifs correspondant aux multiples fonctions des zones rurales.

28. La Conférence, se référant à l'évolution rapide de la situation politique et économique dans certains pays d'Europe orientale et centrale, a pris note avec satisfaction des réformes politiques déjà apportées par ces derniers à leur économie en général et aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture en particulier. D'autres réformes sont en cours. Celles-ci ne

sont pas partout identiques et reflètent les spécificités de chaque pays. Néanmoins, toutes ces expériences réformatrices impliquent à des degrés divers le passage à des formes de gestion économique qui attribuent un rôle prépondérant aux forces du marché et restreignent l'intervention de l'Etat dans l'économie à ce que chaque pays considère comme le minimum indispensable pour atteindre ses objectifs. La Conférence, notant que ces réformes politiques sont encore en pleine évolution dans certains pays, a estimé qu'il est donc trop tôt pour tenter d'en faire une évaluation.

29. Les politiques touchant les structures agraires et les régimes fonciers en sont encore à leur tout début et s'avèrent particulièrement difficiles à formuler. Tous les pays concernés ont déclaré qu'il n'y aurait, à tout le moins, aucune discrimination entre les diverses formes de propriété foncière et d'exploitation des terres. Cependant certains d'entre eux ont exprimé une nette préférence pour la propriété et la gestion privées.

30. La Conférence a vigoureusement exprimé son appui à ces réformes et a estimé que les autres pays européens et la communauté internationale dans son ensemble devraient les soutenir activement. Certains pays, de même que l'Observateur de la Communauté européenne, ont rendu compte des mesures qu'ils ont déjà prises ou envisagent de prendre à l'appui des réformes politiques en cours dans les pays d'Europe de l'Est.

31. Les exportations agricoles sont, pour certains pays d'Europe de l'Est, une source importante de devises. Il a été noté qu'un certain nombre de ces pays ont le potentiel nécessaire pour devenir d'importants exportateurs nets de produits agricoles. C'est là un facteur dont il faudra tenir compte dans le débat politique sur la limitation des productions excédentaires et sur la réapparition de déséquilibres commerciaux dans certains secteurs des produits.

32. La Conférence a considéré que la FAO pourrait, en étroite coopération avec la CEE, jouer un rôle actif à l'appui des réformes entreprises par les pays de l'Est dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. On a jugé que cette question est d'une telle importance qu'elle devrait figurer à l'ordre du jour de la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil de la FAO en novembre 1990. La Conférence a exprimé l'espoir que la FAO, en collaboration avec la CEE, pourrait fournir une analyse à jour de la situation de l'agriculture dans l'ensemble de l'Europe.

33. Concernant le rôle éventuel de la FAO, la Conférence s'est déclarée en principe d'accord avec les idées exprimées par le Directeur général dans sa déclaration liminaire et exposées plus en détail dans la section V du document ERC/90/INF/4, ainsi qu'avec les idées exprimées par le Secrétaire exécutif de la CEE dans sa déclaration. Selon ces propositions, le rôle assigné à la FAO et à la CEE en matière d'analyse des politiques est le suivant: ces organisations, faisant fonction de catalyseurs, pourraient promouvoir un dialogue politique entre les pays européens, fournir sur demande des avis politiques et contribuer à renforcer les moyens d'analyse des politiques dans les pays qui entreprennent des réformes. Il a été noté aussi que le rôle de la FAO pourrait, dans des circonstances spéciales, s'étendre à d'autres formes de soutien, par exemple dans le cadre de projets d'assistance technique.

34. La Conférence est consciente de ce que les ressources engagées dans le Programme de travail et budget de l'exercice 1990-91 pour les activités de la FAO en Europe sont très limitées et ne permettent aucune expansion sensible. C'est là une question qui pourrait être prise en considération au moment de la préparation du Programme de travail et budget du prochain exercice et des exercices suivants. Les pays membres devraient jouer un rôle actif à cet égard, ainsi que dans les préparatifs de la prochaine Conférence régionale. Les pays membres ont souligné, avec le Directeur général, la fonction essentielle du nouveau dispositif d'établissement des priorités et de planification à moyen terme dans ce processus.

35. A propos de l'appui que la FAO pourrait apporter aux réformes en cours dans les pays d'Europe de l'Est, on a signalé que de nombreuses autres activités bilatérales et multilatérales sont menées dans ce domaine en Europe. On a insisté sur la nécessité d'éviter les doubles emplois. Il conviendrait en outre d'utiliser au maximum et de renforcer les arrangements de coopération et de coordination existant avec la CEE pour accroître le rôle de la FAO et de la CEE dans le processus de réforme en cours en Europe de l'Est.

36. Dans de nombreuses interventions, il a été fait état de la nécessité de situer dans une perspective plus vaste - c'est-à-dire mondiale - les problèmes agricoles de l'Europe, notamment ceux qui ont trait aux réformes en Europe de l'Est. La situation mondiale, en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture, se caractérise essentiellement par la persistance de la pauvreté, particulièrement en milieu rural, et de la sous-alimentation qui touche une proportion appréciable de la population des pays en développement. Les décisions et les choix politiques adoptés pour résoudre les problèmes de l'agriculture en Europe doivent donc être aussi évalués en fonction de leur impact sur cette dimension plus vaste et critique de l'alimentation et de l'agriculture mondiales.

37. On a insisté, à ce propos, sur le fait que l'aide fournie à l'appui des réformes en Europe ne doit pas amoindrir les ressources destinées à l'aide au développement du tiers monde. Quelques pays et l'observateur de la Communauté européenne ont déjà fait savoir que ce principe était pleinement respecté et que l'aide fournie à l'Europe orientale et centrale dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture ne provenait pas des ressources engagées en faveur des pays en développement mais venait s'y ajouter.

38. Les pays en développement, a-t-on fait observer, profiteront en dernier ressort d'une transformation réussie des économies d'Europe de l'Est, car ils trouveront là de nouveaux débouchés pour leurs exportations agricoles. Cela est particulièrement vrai des produits tropicaux, pour lesquels il existe dans ces pays une forte demande potentielle.

39. Toutes les délégations ont longuement évoqué, dans leurs interventions, l'importance croissante que leurs pays attribuent aux questions d'environnement, de santé et de nutrition dans leurs politiques alimentaires et agricoles. Ces deux questions sont traitées plus en détail dans la suite du rapport, à propos des points 8 et 9 de l'ordre du jour.

Activités de la FAO dans la région en 1988-89

40. La Conférence s'est déclarée satisfaite des activités nombreuses et variées menées par la FAO au cours des deux dernières années et décrites dans le document ERC/90/2.

41. Elle a jugé que le Système européen de réseaux coopératifs de recherche en agriculture (ESCORENA) a démontré son utilité pour l'agriculture européenne. On a appelé l'attention sur le grand nombre de travaux de recherche scientifique actuellement exécutés, partout en Europe, dans des domaines comme la nutrition animale, l'utilisation des déchets, le coton, le soja, le lin, les éléments-traces, les cultures herbagères et fourragères et l'énergie, avec les fonds relativement limités dont dispose le Secrétariat. On a regretté que les réseaux coopératifs européens sur l'énergie rurale (CNRE), qui travaillent sur les énergies renouvelables, la production de biomasse, la conversion de l'énergie, l'énergie solaire et éolienne, bénéficient d'un financement moindre.

42. Lors du débat sur les mutations économiques, agricoles et politiques en cours, la nécessité de dégager des ressources supplémentaires pour renforcer les activités de la FAO dans la région a été envisagée. Etant donné l'ampleur et la rapidité des changements qui métamorphosent l'Europe, il faudrait que la FAO réagisse immédiatement si elle veut jouer un rôle décisif. Ainsi qu'il ressort des exposés nationaux présentés au cours du débat général (point 6 de l'ordre du jour), une étroite coopération devrait s'instaurer entre la FAO et la CEE afin de répondre aux nécessités de l'agriculture européenne. La Conférence a estimé que la FAO avait un rôle catalyseur à jouer dans la restructuration de l'agriculture et qu'elle devait inciter l'Est et l'Ouest à coopérer et à se prêter mutuellement assistance.

43. On a apprécié les activités du Centre de télédétection de la FAO (AGRT), auxquelles participent plusieurs organisations européennes. Ce projet, conduit en Europe à partir de données collectées grâce au satellite européen METEOSAT et au satellite américain NOAA, a été d'un profit considérable car il a permis d'évaluer les tendances des précipitations et de la végétation en Afrique (projet Artemis). Il est un excellent exemple de coopération scientifique internationale profitant directement au tiers monde.

44. On a signalé le rôle important joué par la FAO à la Conférence internationale sur l'acceptation, le contrôle et le commerce des aliments irradiés, organisée conjointement par la FAO, l'AIEA, l'OMS et le Centre CNUCED/GATT du commerce international en 1988. La Conférence a appris qu'un effort concerté était fait par les hauts fonctionnaires des organisations internationales intéressées pour appeler l'attention sur les avantages de la technologie et de l'irradiation des aliments dans la réduction des pertes de produits alimentaires après récolte et de l'incidence des parasitoses transmises par les aliments.

45. La Conférence a vivement appuyé les activités exécutées par la FAO d'une part, et conjointement d'autre part par la Division mixte FAO/CEE à Genève dans le cadre des cinq réseaux placés sous l'égide du Comité "Silva Mediterranea" qui s'occupe des questions forestières dans le bassin méditerranéen. L'attention a été appelée sur la publication parue en 1988 sous le titre "Politiques forestières en Europe". Les principales conclusions des études réalisées sur les politiques forestières nationales ont été présentées à la vingt-quatrième session de la Commission européenne des forêts en 1989. Quelques pays ayant une production forestière ont également exprimé leur appui aux recommandations formulées à l'occasion d'un

séminaire organisé conjointement par la FAO et la CEE sur les produits de la forêt méditerranéenne pour étudier, entre autres choses, les produits autres que le bois comme l'écorce, la résine, les produits comestibles et le gibier.

46. L'attention de la Conférence a également été appelée sur la contribution précieuse des études ETTS aux politiques forestières. Elles offrent une bonne base de coordination à l'action nationale et internationale et devraient continuer à recevoir un soutien prioritaire de la FAO et de la CEE.

47. Certains pays, dont les forêts ont subi, en raison du temps, de graves dommages en 1989, ont noté que les discussions consacrées par la Commission européenne des forêts aux mesures à prendre au lendemain de grandes catastrophes forestières viennent à point.

48. La Conférence a noté qu'un certain nombre de pays participent activement aux multiples activités menées par la FAO et le PNUD en matière d'aquaculture, notamment à la phase II du projet MEDRAP et au projet AQUAMED. Les travaux de la Commission européenne consultative pour les pêches) dans les eaux intérieures (CECPI) concernant la préservation de l'anguille méditerranéenne et la formulation d'aliments pour les poissons élevés en nasses et les piscicultures installées à terre, ont également reçu un accueil favorable.

49. Un certain nombre de pays se sont déclarés disposés à accueillir des séminaires, des ateliers et autres activités de ce genre. La Conférence a été informée, à ce propos, de la Conférence pan-européenne sur la forêt organisée par la France et la Finlande, et de la Conférence régionale sur les suites données au rapport de la Commission mondiale sur l'environnement intitulé "Notre avenir à tous" (dit "Rapport Brundtland") organisée par la Norvège.

50. Concernant les activités entreprises par la FAO pour l'éradication de la lucilie bouchère - Cochliomyia hominivorax - il a été annoncé que, pour conjurer cette très grave menace, il sera bientôt possible de procurer aux pays touchés, par l'intermédiaire de la FAO, les substances et la technologie qui ont été utilisées avec succès pour supprimer la lucilie bouchère en Amérique du Nord

51. En réponse aux demandes adressées à la FAO pour qu'elle intensifie ses activités, en particulier dans le domaine socio-économique, on a signalé que le Comité exécutif de l'ECA examinait actuellement le document ERC/90/INF/4 intitulé "Changements de politiques influant sur l'agriculture européenne" et qu'il prendrait en considération ces demandes. La Conférence s'est félicitée que le Comité exécutif ait décidé d'accepter la proposition du Comité CEE de l'agriculture, à savoir créer un groupe de travail mixte ad hoc chargé d'examiner les programmes de travail respectifs des deux organismes afin d'en renforcer la coopération et la complémentarité. On a noté que cette activité donnera aux pays l'occasion d'un échange de vues concernant l'orientation, les priorités de programme et les points qu'ils souhaitent voir inscrire à l'ordre du jour de la Conférence régionale. Les recommandations de la Conférence concernant le futur programme de travail de la FAO dans la région seront communiquées au Conseil de la FAO qui les transmettra au Directeur général pour qu'il envisage de les inclure dans ses propositions relatives au Programme de travail et budget 1992-93.

Incidences socio-économiques des politiques d'environnement dans le contexte de l'agriculture européenne

52. La Conférence a apprécié le caractère exhaustif du document présenté et l'équilibre de son argumentation. Il répond pleinement à la demande formulée par la seizième Conférence régionale de la FAO à Cracovie et montre que la FAO est sur "la bonne voie" en ce qui concerne ses analyses et les mesures de suivi qu'elle propose. On a remarqué la pertinence du document, tant rétrospectivement, quand il reprend les recommandations formulées dans le rapport "Brundtland", que prospectivement, quand il traite des apports à fournir à la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement, qui se tiendra en 1992.

53. La Conférence a noté qu'au cours des 40 dernières années l'agriculture européenne s'est transformée sous l'influence des politiques agraires, du progrès technologique et de sensibles modifications des prix relatifs. La recherche des économies d'échelle a abouti à une intensification, à une spécialisation et à une concentration de la production agricole. La structure de l'agriculture s'est profondément modifiée, la production végétale se dissociant toujours plus de la production animale et la rotation des cultures disparaissant progressivement.

54. La Conférence a observé aussi que ce processus de transformation a été favorisé par des décisions politiques qui, s'inspirant d'objectifs socio-économiques, ont rarement pris en compte la protection de l'environnement. S'il faut certes admettre que les pratiques agricoles modernes adoptées en Europe ont eu le grand mérite de résoudre de façon satisfaisante les problèmes d'approvisionnement et de permettre à la plupart des pays d'atteindre à l'autosuffisance alimentaire, elles ont aussi nui à l'environnement de différentes façons. En conséquence, les agriculteurs européens sont à l'heure actuelle soumis à une législation de plus en plus sévère et à d'autres mesures visant à lutter contre la pollution agricole.

55. La Conférence a noté par ailleurs que la multiplication et la portée des interventions législatives et politiques visant à contrôler les pratiques agricoles nuisibles à l'environnement traduisent l'éveil d'une conscience écologique parmi les instances européennes. Ces mesures découlent aussi d'une meilleure (quoique encore incomplète) compréhension scientifique de la pollution agricole et de ses conséquences. Le désir de limiter la production agricole intervient aussi dans certains cas, ce qui a, indirectement, des résultats bénéfiques pour l'environnement. On a souvent souligné l'impact de diverses mesures économiques et financières telles que les taxes (selon le principe pollueur-payeur), les subventions ou les contrats d'aménagement; les mesures politiques de régulation; et les mesures portant sur la recherche, l'éducation, la vulgarisation et les avis en matière de politiques.

56. De nombreux pays ont fait le point des diverses interventions qu'ils pratiquent actuellement. Il a été amplement reconnu qu'il n'existe pas de remède universel car, qu'il s'agisse d'autosuffisance alimentaire, d'intensité des pratiques agricoles ou d'état des ressources naturelles, les situations rencontrées en Europe sont très diverses. Il a été admis en outre qu'étant donné l'interdépendance de l'environnement et du développement, il faut veiller à préserver un équilibre si l'on veut satisfaire aux multiples objectifs d'une agriculture viable à long terme.

57. La Conférence a noté que les responsables des politiques s'emploient à trouver une combinaison de mesures socio-culturelles qui permettent d'améliorer les zones rurales, d'incitations économiques propres à favoriser une utilisation plus rationnelle des ressources et de mesures écologiques conçues pour protéger le sol, l'eau, l'atmosphère et les paysages. Toutefois, le manque d'analyses socio-économiques et d'informations sur les réactions des producteurs à ce genre de mesures ne facilite pas la conception de politiques optimales. Il est possible d'atténuer les problèmes que pose l'utilisation des engrais et des pesticides dans l'agriculture en modifiant le type et l'échelonnement des applications et en améliorant de façon analogue l'efficacité d'emploi des intrants. Les éleveurs, en revanche, devront peut-être se résoudre à modifier plus radicalement leurs modes de production.

58. L'impact socio-économique des mesures écologiques dépend de plusieurs facteurs: type, intensité et échelle du système de production; qualité des ressources sur lesquelles il repose; compétences et ressources financières du cultivateur. Certains pays ont insisté sur l'application du principe "pollueur-payeur" à l'agriculture et la Conférence a estimé qu'il était temps que les consommateurs se rendent compte qu'ils doivent prendre en charge leur part des coûts que comporte l'amélioration de l'environnement. La hausse des coûts de production résultant de l'application de mesures progressivement restrictives en faveur de l'environnement doit, au bout du compte, se répercuter sur les consommateurs, dans une proportion qui dépend de l'efficacité et de la compétitivité de la chaîne de transformation et de commercialisation des produits alimentaires.

59. La Conférence a recommandé à la FAO d'entreprendre ou de promouvoir, selon le cas, des études plus systématiques sur les aspects socio-économiques des diverses réglementations et mesures écologiques appliquées à l'agriculture européenne, notamment leur incidence variable sur les groupes sociaux (producteurs, consommateurs, travailleurs ruraux, fournisseurs d'intrants, importateurs étrangers, etc.). ESCORENA devrait aussi se pencher de plus près sur ces questions. Ce genre de recherches devrait être centré sur la répartition des coûts et avantages entre lesdits groupes et l'effet global de ces mesures sur la compétitivité aux niveaux régional et international. Les résultats de ces travaux devraient faciliter la recherche des mesures qui permettront d'obtenir un maximum d'avantages écologiques pour un minimum de retombées socio-économiques négatives sur le bien-être des communautés rurales et les revenus des producteurs. Ils devraient aussi permettre à l'Organisation d'aider encore mieux les pays en leur fournissant, s'ils le demandent, des avis en matière de politiques dans ces domaines.

60. La Conférence a reconnu que le type de réglementation des pratiques agricoles à adopter en vue de protéger l'environnement dépend des objectifs de chaque pays en matière de développement agricole et rural, ainsi que des circonstances locales ou régionales. Elle a encouragé la FAO à rassembler des informations à ce sujet et à promouvoir des échanges de données d'expérience touchant l'élaboration de réglementations appropriées. Quelques pays membres se sont déclarés intéressés et prêts à participer avec la FAO et avec la CEE en ce qui concerne la confrontation des expériences, les différents aspects de la pollution transfrontière et les normes internationales visant à combattre la pollution.

Un régime alimentaire équilibré - clé d'un bon état nutritionnel

61. La Conférence a exprimé sa satisfaction pour l'inclusion de ce point à son ordre du jour et a souligné que l'accroissement des maladies liées à l'alimentation est un domaine préoccupant pour tous les pays de la région. La Conférence a généralement apprécié cette analyse objective de la situation alimentaire et nutritionnelle en Europe et le large éventail d'actions possibles présentées dans le document.

62. La rapide diffusion d'un mode de vie urbain a popularisé la consommation d'aliments préparés industriellement et l'abus de boissons alcoolisées. On a noté avec préoccupation que l'accroissement des maladies liées à l'alimentation était dû en grande partie à un apport énergétique excessif et à des régimes déséquilibrés par un excès de graisses saturées ou sursaturées, de boissons alcoolisées, de sucre et de sel et trop pauvres en glucides secondaires ainsi qu'en légumes et en fruits frais.

63. La Conférence s'est déclarée en complet accord avec les recommandations visant à diminuer l'apport en éléments indésirables et à accroître les constituants bénéfiques, afin d'atténuer le déséquilibre considérable entre les régimes alimentaires actuels et les objectifs nutritionnels à moyen et long terme proposés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La plupart des pays de la région ont déjà mis en oeuvre des mesures destinées à informer les consommateurs et à garantir la salubrité des aliments par une législation appropriée.

64. La Conférence a souligné l'importance de l'éducation nutritionnelle à tous les niveaux, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, ainsi que pour les médecins, et elle a rappelé le rôle essentiel des médias et de l'étiquetage des produits pour informer les consommateurs adultes des bienfaits essentiels d'une alimentation diversifiée et équilibrée.

65. Des politiques alimentaires et nutritionnelles ont déjà été mises en oeuvre dans certains pays de la Région. La Conférence a recommandé que ces politiques soient poursuivies et perfectionnées de manière à répondre plus précisément aux besoins spécifiques des populations concernées. Dans ce contexte, la Conférence a également souligné qu'il conviendrait de créer des organismes de coordination chargés de surveiller la mise en place des politiques nationales en matière de nutrition.

66. En ce qui concerne les mesures relatives aux politiques agricoles, la Conférence, en général, a marqué son accord en ce qui concerne leur réorientation vers une offre plus diversifiée et plus bénéfique au plan nutritionnel, mais a également fait ressortir que dans une économie libérale c'est la demande qui conditionne l'offre. Il faut donc, en priorité, motiver les consommateurs à l'égard d'un régime alimentaire équilibré.

67. La Conférence s'est félicitée que les questions d'alimentation et de nutrition aient été inscrites à l'ordre du jour de toutes les Conférences régionales de la FAO en 1990 comme un premier apport aux travaux préparatoires à la Conférence internationale sur la nutrition, qui se tiendra à Rome en 1992 sous le parrainage conjoint de la FAO et de l'OMS. Dans ce contexte, la Conférence a été informée des démarches concertées qui ont déjà eu lieu et des réunions prévues cette année avec les organisations intéressées des Nations Unies, gouvernementales et non gouvernementales, de façon à définir les thèmes majeurs de la Conférence et à éviter duplications d'efforts et de ressources entre les organisations concernées.

68. La Conférence, estimant qu'il est nécessaire d'approfondir l'analyse du problème de la malnutrition en Europe mais aussi dans les pays en développement, a suggéré que les pays membres procèdent à une évaluation précise de leurs propres problèmes alimentaires et nutritionnels. Ils devront examiner en détail les mesures nécessaires pour parvenir à un régime alimentaire équilibré dans leurs pays avant que des stratégies ne soient proposées à l'examen de la Conférence internationale sur la nutrition.

AUTRES QUESTIONS

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

69. M. A. Szeskin, Représentant d'Israël, a été élu pour une période de quatre ans (1991-94). Le mandat du professeur A. Wos, Représentant de la Pologne, a été prolongé jusqu'en 1992.

Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

70. Le Chef de la délégation tchécoslovaque a officiellement invité la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à se tenir dans son pays en 1992, dans la ville de Prague. La Conférence a pris note de cette invitation et a demandé au Directeur général de fixer la date de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, en consultation avec le Gouvernement de la Tchécoslovaquie et les gouvernements des autres pays membres de la région.

71. Les délégations de Chypre et d'Israël ont offert d'accueillir la Conférence pour l'Europe de 1994 dans leurs pays respectifs.

Adoption du rapport

72. La Conférence a adopté son rapport.

Clôture de la Conférence

73. Au nom du Directeur général, M. A. Bozzini, Représentant régional pour l'Europe, a remercié le Gouvernement italien de la façon excellente dont il a organisé la Conférence à Venise et de son hospitalité généreuse. Il a exprimé la gratitude de la FAO pour la qualité des débats, résolument tournés vers l'avenir dans un esprit constructif, et il s'est félicité de la forte participation de haut niveau à la Conférence. Il a rappelé que les pays européens ont toujours accordé leur appui sans réserve à l'Organisation. Il a rendu hommage au Président, M. Calogero Mannino, Ministre italien de l'agriculture et des forêts, ainsi qu'aux Vice-Présidents et au Rapporteur, dont la présence et l'expérience ont permis la pleine réussite de la Conférence.

74. Au nom des participants, le délégué de la Bulgarie a remercié le Gouvernement italien de l'excellence de l'organisation et de l'hospitalité offerte pendant la Conférence, ainsi que de l'excursion extrêmement intéressante qui a été organisée. Il a vivement apprécié la qualité des débats. Il a également remercié le Directeur général de la FAO et le Secrétariat de la Conférence des efforts déployés pour préparer les documents et pour assurer le déroulement harmonieux et efficace de la réunion.

75. Après avoir remercié le Directeur général, ses collaborateurs, les interprètes, les organisateurs et tous ceux qui ont apporté leur concours à la préparation de la réunion, le Président a déclaré la Conférence close.

ORDRE DU JOUR

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEE
6. Exposés des pays et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe
7. Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1988-89

III. QUESTIONS AYANT TRAIT AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

8. Incidences socio-économiques des politiques d'environnement dans le contexte de l'agriculture européenne

Une évaluation des problèmes écologiques résultant des activités de production primaire - agricole, forestière et halieutique - en Europe a été présentée à la seizième Conférence régionale pour l'Europe (ERC/88/3), ainsi que des politiques visant à protéger l'environnement contre certains effets néfastes de ces activités.

Sous ce point de l'ordre du jour, il est proposé de recenser les instruments politiques adoptés pour combattre ou pour maîtriser les problèmes d'environnement, et de faire une synthèse des évaluations de leurs répercussions socio-économiques, présentes ou potentielles, sur certains objectifs traditionnels des politiques agricoles tels que le niveau et la distribution du revenu agricole, les systèmes agronomiques, la viabilité des économies et des collectivités rurales, l'autosuffisance alimentaire, les prix des produits alimentaires, l'équilibre budgétaire, etc.

Bien que l'on ne dispose encore que de vérifications empiriques limitées de l'impact de ces politiques, il est probable que le document présenté contribuera de façon importante à améliorer la cohérence et la transparence des politiques d'environnement dont dépend l'exploitation des ressources naturelles.

9. Une alimentation équilibrée, clé d'un bon état nutritionnel

L'alimentation des Européens repose de plus en plus sur la consommation de glucides et des produits animaux riches en graisses saturées. C'est pourquoi l'incidence des maladies cardiovasculaires et autres troubles du métabolisme croît à un rythme alarmant. Ces dernières années, les résultats des recherches menées dans ce domaine et leurs implications pour le développement économique et social de la région ont clairement mis en évidence la nécessité d'un régime alimentaire sain et équilibré. Un tel régime contribuerait à améliorer le bien-être physique et mental des éléments plus âgés de la population et à diminuer le coût élevé des dépenses de santé que le mode d'alimentation actuel impose à la société.

Le document présenté sous ce point de l'ordre du jour étudie ces questions et offre des suggestions concernant la formulation de politiques alimentaires et nutritionnelles appropriées, en matière notamment de protection des consommateurs, d'éducation nutritionnelle, ainsi que de renforcement des réglementations alimentaires et des contrôles de qualité.

Le débat devrait aussi constituer une contribution de la région à la préparation de la Conférence internationale sur la nutrition, qui doit se tenir en 1992 à Rome.

10. Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI).

IV. CONCLUSIONS

11. Autres questions
12. Date et lieu de la dix-huitième Conférence régionale pour l'Europe
13. Adoption du rapport
14. Clôture de la Conférence

APPENDIX B
ANNEXE B
APENDICE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman	:	
Président	:	Calogero MANNINO (Italy)
Presidente	:	
Vice-Chairmen	:	Christodoulos CHRISTODOULOU (Cyprus)
Vice-Présidents	:	Seamus KIRK (Ireland)
Vicepresidentes	:	Lawrence A. GATT (Malta)
	:	Ms Anna POTOK (Poland)
Rapporteur	:	Frederik Ch. PRILLEVITZ (Netherlands)
Independent Chairman of the Council	:	
Président indépendant du Conseil	:	Antoine SAINTRAINT
Presidente independiente del Consejo	:	

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION
ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION

ALBANIA - ALBANIE

Délégué

Suleiman PEPA
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture
Tirana

Suppléants

Sali METANI
Ministère de l'agriculture
Tirana

Petrit MUZA
Ministère de l'agriculture
Tirana

AUSTRIA - AUTRICHE

Delegate

Hermann REDL
Director
Federal Ministry of Agriculture
and Forestry
Vienna

Alternate

Ernst ZIMMERL
Permanent Representative of
Austria to FAO
Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Délégué

François ROUX
Représentant permanent adjoint
de la Belgique auprès de la FAO
Rome

BULGARIA - BULGARIE

Délégué

Nikola NIKOLOV
Vice-ministre de l'agriculture et
de l'industrie alimentaire
Ministère de l'agriculture et
de l'industrie alimentaire
Sofia

Suppléants

Yuli MINCHEV
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent de la
Bulgarie auprès de la FAO
Rome

Gantcho GANTCHEV
Conseiller
Ministère des affaires étrangères
Département des organisations
internationales économiques
Sofia

Nikola MIHAYLOV
Expert en chef
Ministère de l'agriculture et
de l'industrie alimentaire
Sofia

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Delegate

Christodoulos CHRISTODOULOU
Director-General
Ministry of Agriculture and
Natural Resources
Nicosia

Alternates

Fotis G. POULIDES
Ambassador
Permanent Representative of Cyprus
to FAO
Rome

Sotiris HADJIMICHAEL
Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and
Natural Resources
Nicosia

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE -
CHECOSLOVAQUIA

Delegate

Svatopluk CHALUPA
Deputy Minister for Agriculture
and Food
Ministry of Agriculture and Food
Prague

Alternates

Ilja HULINSKY
Ambassador
Permanent Representative of
Czechoslovakia to FAO
Rome

Arpad SZABO
Director
Department of International
Economic Cooperation
Federal Ministry of Agriculture
and Food
Prague

Milan BERANEK
Head of Division
Federal Ministry of
Foreign Affairs
Prague

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Delegate

Hans Jørgen KRISTENSEN
Chairman of the Danish National
FAO Committee
Ministry of Agriculture
Copenhagen

Alternates

John GLISTRUP
Minister Counsellor
Permanent Representative of
Denmark to FAO
Rome

Patrick SONDERGAARD
Head of Section
Ministry of Agriculture
Copenhagen

John PONTOPPIDAN
Head of Section
Ministry of Foreign Affairs
Copenhagen

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Delegate

Kalevi HEMILÄ
Director-General
National Board of Agriculture
Helsinki

Alternates

Hannu HALINEN
Minister Counsellor
Permanent Representative of
Finland to FAO
Rome

Hans BRENNER
Chief Inspector
Ministry of Agriculture and
Forestry
Helsinki

Leo GRANBERG
Senior Adviser
Ministry of Agriculture and
Forestry
Helsinki

FRANCE - FRANCIA

Délégué

Jacques WARIN
Ambassadeur
Représentant permanent de la France
auprès de l'OAA
Rome

Suppléants

Philippe PIOTET
Secrétaire général
Comité interministériel de
l'agriculture et de
l'alimentation
Paris

Pascal BRIODIN
Chargé de mission au Service
des relations internationales
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Paris

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF -
ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D' -
ALEMANIA, REPUBLICA FEDERAL DE

Delegate

Ignaz KIECHLE
Federal Minister for Food,
Agriculture and Forestry
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

Alternates

Friedrich RUTH
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany
to FAO
Rome

Rudolf GENSKE
Director-General
International Agriculture and
Fisheries
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

Gerhard LIEBER
Head of Division
International Agriculture
Organization Division
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

Alois BAIER
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Federal Republic of
Germany to FAO
Rome

GREECE - GRECE - GRECIA

Délégué

Nicolaos PSILLAKIS
Secrétaire général au Ministère
de l'agriculture
Athènes

Suppléants

Jean A. YENNIMATAS
Ambassadeur
Représentant permanent de la Grèce
auprès de la FAO
Rome

Christos A. IACOVOU
Premier secrétaire d'ambassade
Représentant permanent adjoint de
la Grèce auprès de la FAO
Rome

Nicolaos NICOLAKAKIS
Agronome
Ministère de l'agriculture
Athènes

Dimitrios KOUMAS
Agronome
Ministère de l'agriculture
Athènes

Demostene STOIDIS
Consul de Grèce
Venise

Mme Katerina CYRYSSANTHOPOULOU
Ministère de l'agriculture
Athènes

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Delegate

Ferenc SZABÓ
Secretary of State
Ministry of Agriculture and Food
Budapest

Alternates

István DOBÓCZKY
Counsellor
Permanent Representative of
Hungary to FAO
Rome

Ms Maria GALVÖLGYI
Secretary-General
Hungarian National FAO Committee
Ministry of Agriculture and Food
Budapest

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Delegate

Seamus KIRK
Minister of State for Agriculture
and Food
Department of Agriculture and
Food
Dublin

Alternates

Michael DOWLING
Secretary-General
Department of Agriculture and
Food
Dublin

Jerome O'SHEA
Senior Economist
Department of Agriculture and
Food
Dublin

John GAULE
Alternate Permanent
Representative of Ireland
to FAO
Rome

ISRAEL

Delegate

Arieh ZEIF
Deputy Director-General
Ministry of Agriculture
Jerusalem

Alternates

Ilan HARTUV
Minister Counsellor
Permanent Representative of
Israel to FAO
Rome

Avraham SHINAR
Director
Technical Assistance and Foreign
Relations Bureau
Ministry of Agriculture
Jerusalem

Isaac AZOURY
Director
Economic Department
Ministry of Foreign Affairs
Jerusalem

ITALY - ITALIE - ITALIA

Délégué

Calogero MANNINO
Ministre de l'agriculture et des
forêts
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Suppléants

Gian Luigi VALENZA
Ambassadeur
Représentant permanent de l'Italie
auprès de la FAO
Rome

Alberto DE CATERINA
Ministre conseiller
Représentant permanent adjoint de
l'Italie auprès de la FAO
Rome

Mario BOFFO
Conseiller
Ministère des affaires étrangères
Rome

Mme Luana MICHELI
Ministère des affaires étrangères
Rome

Mme Daniela PINOTTI BELLO
Assistant commercial principal
Représentation permanente de
l'Italie auprès de la FAO
Rome

Mme Patrizia PERSI
Chancelier
Ministère des affaires étrangères
Rome

Mme Elena MAMMONE
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Bernardo PALESTINI
Chef principal
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Emilio MANNI
Inspecteur des forêts
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Mme Brunella LO TURCO
Directeur de section
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Mme Piera MARIN
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Silvio DE ROCCHI
Ministère de l'agriculture et
des forêts
Rome

Dino LUCATTINI
Ministère des affaires étrangères
Rome

Mme Laura BELSASSO
Ministère des affaires étrangères
Rome

Nazzareno MICUCCI
Ministère des affaires étrangères
Rome

Daniele FALSO
Ministère des affaires étrangères
Rome

Roberto FINUOLA
Ministère du budget
Rome

Aldo MARIANI COSTANTINI
Président
Istituto Nazionale della Nutrizione
Rome

Mme Anna FERRO LUZZI
Istituto Nazionale della Nutrizione
Rome

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

Délégué
Nicolas MOSAR
Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire du Luxembourg
Rome

MALTA - MALTE

Delegate
Lawrence A. GATT
Minister for Productive Development
Ministry of Productive Development
Valletta

Alternates
Maurice ABELA
Ambassador
Permanent Representative of Malta
to FAO
Rome

Abraham BORG
Alternate Permanent Representative
of Malta to FAO
Rome

Francis SERRACINO-INGNOTT
Agricultural Economist
Ministry of Productive Development
Valletta

NETHERLANDS - PAYS-BAS -
PAISES BAJOS

Delegate

Frederik Ch. PRILLEVITZ
Ministry Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Netherlands to FAO and WFP
Rome

Alternate

F.H. DE HAAN
Policy Advisor
Ministry of Agriculture, Nature
Management and Fisheries
The Hague

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

Delegate

Lars Fredrik STUVE
Personal Secretary to the
Minister
Ministry of Agriculture
Oslo

Alternates

Magnar SUNDFOR
Senior Executive Officer
Ministry of Agriculture
Oslo

Eivind S. HOMME
Alternate Permanent
Representative of Norway to FAO
Rome

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate

Ms Anna POTOK
Deputy Minister for Agriculture
and Food Economy
Ministry of Agriculture and
Food Economy
Warsaw

Alternates

Czeslaw MUSZALSKI
Adviser to the Minister for
Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Warsaw

Ms Malgorzata PIOTROWSKA
Secretary of the Polish National
FAO Committee
Warsaw

Tadeusz STROJWAS
Deputy Permanent Representative
of Poland to FAO
Rome

Tadeusz HUNEK
Polish Academy of Sciences
Warsaw

PORTUGAL

Delegate

Arlindo DA CUNHA
Minister for Agriculture,
Fisheries and Food
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Food
Lisbon

Alternates

Eugénio Ribeiro DA AZEVEDO
Chef de Cabinet
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Food
Lisbon

José Eduardo MENDES FERRAO
Chairman
Portuguese National FAO Committee
Lisbon

Manuel BARRADAS
Director of National Station for
Plant Breeding
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Lisbon

António MACALHAES COELHO
Counsellor
Ministry of Foreign Affairs
Lisbon

Henrique DINIS DA GAMA
Alternate Permanent Representative
of Portugal to FAO
Rome

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Délégué

Nicolae STEFAN
Ministre de l'agriculture et de
l'industrie alimentaire
Ministère de l'agriculture et de
l'industrie alimentaire
Bucarest

Suppléants

Pompilius CELAN
Inspecteur général près le
Premier ministre
Bucarest

Victor EFTIMIU
Secrétaire adjoint
Comité national roumain de la FAO
Ministère de l'agriculture et de
l'industrie alimentaire
Bucarest

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Delegado

Angel BARBERO MARTIN
Representante permanente de
España ante la FAO
Roma

Suplentes

Francisco ZAMARRIEGO CRESPO
Jefe de Servicio de la Secretaría
General Técnica del Ministerio
de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Madrid

Ignacio BADIOLA
Jefe de sección
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate

Stefan DE MARÉ
Assistant Under-Secretary
Vice-Chairman of the Swedish
National FAO Committee
Ministry of Agriculture
Stockholm

Alternates

Tommie SJOEBERG
Head of Section
Secretary of the Swedish National
FAO Committee
Ministry of Agriculture
Stockholm

Ms Astrid BERGQUIST
Counsellor
Permanent Representative of
Sweden to FAO
Rome

Sture THEOLIN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Sweden to FAO
Rome

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Délégué

Hans POPP
Directeur suppléant de l'Office
fédéral de l'agriculture
Département fédéral de l'économie
publique
Berne

Suppléants

Rudolph DE POURTALES
Ministre
Représentant permanent adjoint de
la Suisse auprès de la FAO
Rome

Igor MARINCEK
Secrétaire du Comité national
suisse de la FAO
Office fédéral de l'agriculture
Département fédéral de l'économie
publique
Berne

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Delegate

Hüsnü POYRAZ
Under-Secretary
Ministry of Agriculture, Forestry
and Rural Affairs
Ankara

Alternates

Ömer ZEYTINOGLU
Minister Plenipotentiary of
Turkey to FAO
Rome

Senol ERDOGAN
Head of Research, Planning and
Coordinating Council
Ministry of Agriculture, Forestry
and Rural Affairs
Ankara

Hasim ÖGÜT
Director-General of Projects and
Implementation
Ministry of Agriculture, Forestry
and Rural Affairs
Ankara

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
REINO UNIDO

Delegate

Donald A. BUCKLE
Head of Branch
External Relations Division
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Food
London

Alternates

J.R. GOLDSACK
Minister
Permanent Representative of the
United Kingdom to FAO
Rome

R. ALLEN
FAO Desk Officer
Overseas Development Administration
London

R.G. PETTITT
Head
United Nations and Commonwealth
Department
Overseas Development Administration
London

Robert MCKINLEY
Head of Food Safety Division
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
London

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Delegate

Stevo MIRJANIC
Member of the Federal Executive
Council and President of the
Federal Committee for Agriculture
Belgrade

Alternates

Dusan STRBAC
Ambassador
Permanent Representative of
Yugoslavia to FAO
Rome

Florijan KOVAC
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Yugoslavia to FAO
Rome

Sinisa NIKOLIN
Adviser
Federal Secretariat for Agriculture
Belgrade

Ms Mirjana SRDANOV
Interpreter
Federal Secretariat for Agriculture
Belgrade

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO PERTENECEN A LA REGION

CANADA

Earl W. WEYBRECHT
Minister Counsellor
Permanent Representative of
Canada to FAO
Rome

UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE -
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Gerald J. MONROE
Permanent Representative of the
United States of America to FAO
Rome

JAPAN - JAPON

Sumiji NAKAZAWA
Counsellor
Permanent Representative of
Japan to FAO
Rome

Takayoshi ISHIDERA
Director
Food and Marketing Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Tokyo

OBSERVERS FROM MEMBER STATES OF UNITED NATIONS
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES DES NATIONS UNIES
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC -
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE -
REPUBLICA DEMOCRATICA ALEMANA

Rolf STEINERT
Deputy Minister for Agriculture,
Forestry and Food
Ministry of Agriculture,
Forestry and Food
Berlin

Harald HILDEBRAND
Scientific Collaborator
Ministry of Agriculture,
Forestry and Food
Berlin

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS -
UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIETIQUES - UNION DE REPUBLICAS
SOCIALISTAS SOVIETICAS

Andrei ROUKHLIADA
Permanent Observer of the Union of
Soviet Socialist Republics to FAO
Rome

N.S. TKACH
Counsellor
Ministry of Foreign Affairs
Moscow

HOLY SEE - SAINT-SIEGE - SANTA SEDE

The Most Rev. Agostino FERRARI-TONIOLO
Permanent Observer of the Holy See to FAO
Vatican City

Lelio BERNARDI
Agriculture and Forestry Adviser
Vatican City

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE (ECE) - COMMISSION
ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR
L'EUROPE (CEE) - COMISION ECONOMICA
DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EUROPA
(CEPE)

Gerald HINTEREGGER
Executive Secretary
Geneva

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY
(IAEA) - AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA) - ORGANISMO
INTERNACIONAL DE ENERGIA ATOMICA
(OIEA)

Björn SIGURBJÖRNSSON
Director
Joint FAO/IAEA Division of Nuclear
Techniques in Food and
Agriculture
Vienna

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO) -
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
(OMS) - ORGANIZACION MUNDIAL DE LA
SALUD (OMS)

Ms Elisabet HELSING
Regional Officer for Nutrition
Regional Office for Europe
Copenhagen

Marco MARONI
Regional Office for Europe
Milan

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP) -
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PMA) -
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)

Munzer EL MIDANI
Director
External Relations Division
World Food Programme
Rome

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY (EEC)
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)
COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA (CEE)

Gian Paolo PAPA
Représentant permanent de la CEE
auprès de la FAO
Rome

Jean-Jacques RATEAU
Administrateur principal à la
Direction de l'agriculture
Bruxelles

John MADDISON
Conseiller chargé de négociations
Direction générale de l'agriculture
Bruxelles

Uwe HESSE
Chef de division au Secrétariat
général du Conseil
Bruxelles

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL CENTRE FOR ADVANCED
MEDITERRANEAN AGRONOMIC STUDIES
(ICAMAS) - CENTRE INTERNATIONAL DES
HAUTES ETUDES AGRONOMIQUES
MEDITERRANEENNES (CIHEAM) - CENTRO
INTERNACIONAL DE ESTUDIOS SUPERIORES
SOBRE AGRONOMIA MEDITERRANEA (CIESAM)

Raymond FEVRIER
Secrétaire général
Paris

Antonio DI GIULIO
Administrateur principal
Paris

ORGANIZATION FOR ECONOMIC
COOPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) -
ORGANISATION DE COOPERATION ET DE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE) -
ORGANIZACION DE COOPERACION Y
DESARROLLO ECONOMICOS (OCDE)

Yves CATHELINAUD
Head of Agricultural Trade and
Market Division
Directorate for Food, Agriculture
and Fisheries
Paris

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL COMMISSION ON
IRRIGATION AND DRAINAGE (ICID) -
COMMISSION INTERNATIONALE DES
IRRIGATIONS ET DU DRAINAGE (CIID) -
COMISION INTERNACIONAL DE RIEGO Y
AVENAMIENTO (CIRA)

Ms M.L. VENEZIAN-SCARASCIA
Italian National Committee
Rome

INTERNATIONAL UNION OF FAMILY
ORGANIZATIONS (IUFO) - UNION
INTERNATIONALE DES ORGANISMES
FAMILIAUX (UIOF) - UNION
INTERNACIONAL DE ORGANISMOS
FAMILIARES (UIOF)

André DUFFAURE
Représentant permanent de
l'UIOF auprès de la FAO
Paris

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF
AGRICULTURAL, FORESTRY AND
PLANTATION WORKERS (TUIAFPW) -
UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS
DES TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE,
DES FORETS ET DES PLANTATIONS
(UISTAFP) - UNION INTERNACIONAL
DE SINDICATOS DE TRABAJADORES,
DE LA AGRICULTURA, DE LOS BOSQUES
Y DE LAS PLANTACIONES (UISTABP)

Carlos OPAZO
Secretary
Moscow

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
(WFTU) - FEDERATION SYNDICALE
MONDIALE (FSM) - FEDERACION
SINDICAL MUNDIAL (FSM)

Ms Anna Laura CASADEI
Permanent Representative of
WFTU to FAO
Rome

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO
FUNCIONARIOS DE LA FAO

Edouard SAOUMA	Director-General
A. BOZZINI	Regional Representative for Europe
P.J. MAHLER	Special Adviser to the Director- General/Assistant Director- General for Environment and Sustainable Development
N. ALEXANDRATOS	Chief, ESDG
J. LEHEL	Liaison Officer, DDF
P. LUNVEN	Director, ESN
D. NORSE	Senior Policy and Planning Coordinator, AGD
T.J. PECK	Director, JEUR

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

M. ZJALIC	Conference Secretary
M. CANON	Reports Officer
F. DEL PIERO	Information Officer
Ms L. BADOLATI	Conference Affairs Officer/ Disbursing Officer

LISTE DES DOCUMENTS

ERC/90/1	Ordre du jour provisoire annoté
ERC/90/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1988-89
ERC/90/3	Aspects socio-économiques des politiques environnementales dans l'agriculture européenne
ERC/90/4	Un régime alimentaire équilibré - la clé d'un bon état nutritionnel
ERC/90/5	Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

Séries INF

ERC/90/INF/1	Note d'information
ERC/90/INF/2	Calendrier provisoire
ERC/90/INF/3	Liste provisoire des documents
ERC/90/INF/4	Changements de politiques influant sur l'agriculture européenne
ERC/90/INF/6-Rev.1	Liste provisoire des participants

Série ERC/90/REP

ERC/90/REP/1	)	Projet de rapport de la Conférence
ERC/90/REP/2	)	
ERC/90/REP/3	)	

Série ERC/90/OD

ERC/90/OD/1	)	Programme des séances
ERC/90/OD/2	)	
ERC/90/OD/3	)	
ERC/90/OD/4	)	

DECLARATION DE MONSIEUR EDOUARD SAOUMA, DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Région de Vénétie, Monsieur le Maire de Venise, Excellences, Mesdames, Messieurs,

La joie de nous trouver réunis dans cette ville unique au monde, nous la devons à la très aimable invitation du Gouvernement italien, qui depuis près de 40 ans offre à notre Organisation une hospitalité sans défaillance. Mais notre gratitude va également à la Région de Vénétie, qui a généreusement contribué à l'organisation de la Conférence régionale. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de saluer ici Monsieur Gianfranco Cremonese, Président de cette région, qui nous fait l'amitié d'assister à la séance inaugurale.

Vous venez d'élire votre président en la personne de Son Excellence Monsieur Calogero Mannino, Ministre de l'agriculture et des forêts de la République italienne; qu'il me soit permis de lui adresser mes vives félicitations: je suis certain que, sous sa direction sage et éclairée, vos travaux se dérouleront dans l'harmonie et aboutiront à des résultats féconds.

Venise

Il n'est pas indifférent qu'en 1990 la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe se tienne à Venise. Tout a été dit sur cette ville, une des plus prestigieuses de l'univers; mais sa splendeur est telle que l'on serait tenté d'oublier que son existence même est née d'un défi à l'impossible et qu'elle représente une étonnante victoire de l'homme, acquise à une époque où les technologies étaient assez rudimentaires, sur une nature ingrate et hostile. Dès les premiers temps de son histoire, Venise, tournée vers la mer, joua le rôle de protagoniste dans l'ouverture de l'Europe occidentale vers l'Est et vers le Sud, et s'établit comme un véritable carrefour des civilisations. Marco Polo, qui tissa tant de liens avec la Chine et l'Extrême-Orient, ne pouvait être que vénitien. Centre des échanges commerciaux et culturels, Venise fut pendant des siècles un agent particulièrement dynamique des grandes transformations économiques et sociales d'où devait naître l'Europe d'aujourd'hui.

Mais il est également vrai que Venise, parmi toutes les merveilleuses cités d'art que compte l'Italie, brille d'un éclat unique. Lieu de la beauté la plus raffinée, elle nous offre un cadre privilégié qui met en valeur l'importance exceptionnelle de la présente Conférence.

La grande mutation

Voici en effet que l'Europe connaît une mutation aussi impressionnante qu'inattendue. Hier encore, cette partie très développée du monde nous apparaissait bien ancrée dans des structures stables, avec des systèmes idéologiques, politiques et économiques considérés comme fixes, ou tout au

plus appelés à une évolution lente: une Europe séparée en grands compartiments à peu près étanches, où l'Est et l'Ouest se caractérisaient par une organisation radicalement différente de l'agriculture et des marchés.

Or, deux siècles après la Révolution française, on voit soudain éclater une véritable Révolution européenne. Avec une vitesse surprenante, le jour se lève à l'Est. Les catégories et les idées reçues volent en éclats. L'ordre établi fait place à une radicale remise en cause qu'il est difficile d'appréhender clairement, tant les idées et les événements se pressent et se bousculent. Pourtant, quelques aspects essentiels se détachent nettement: c'est avant tout l'aspiration des peuples à la liberté et au bien-être qui a provoqué l'effondrement des barrières et des murs, la fin de la guerre froide, l'ouverture politique et économique; tout cela conduit à l'avènement d'une ère de coopération entre l'Est et l'Ouest, de développement des échanges, de collaboration économique et technologique.

Devant la vitesse et l'ampleur des changements, il n'est aucun responsable qui ne doive faire un énorme effort de lucidité, d'énergie et de sang-froid pour ne pas se laisser déborder, pour garder la maîtrise pratique et intellectuelle de l'évolution qui se précipite, pour conserver le sens des proportions et celui des perspectives mondiales. Il faudra aussi beaucoup d'imagination et de générosité.

Ces observations valent au premier chef pour le monde agricole et rural, où la grande mutation de l'Europe bouleverse les données du problème; dans toute la Région, il faut procéder à une remise en question générale des systèmes et des grandes options.

Place et rôle de la FAO en Europe

La place et le rôle de la FAO en Europe ne peuvent manquer de s'en ressentir profondément. Jusqu'à présent, notre Organisation poursuivait dans la Région un programme de grande qualité, mais d'un volume assez limité. Elle fournissait essentiellement à l'Europe des informations, des statistiques, un appui pour la mise en place et le fonctionnement de divers réseaux de recherche appliquée, un apport intellectuel à la formation des politiques (notamment à l'égard du tiers monde), un cadre pour la coordination et l'acheminement de l'aide aux pays en développement, par exemple en cas d'invasion acridienne ou d'autres calamités.

Mais voici que se manifeste en Europe même la nécessité d'une assistance technique, qu'apparaissent de sérieux problèmes d'endettement, que l'on parle d'ajustements structurels à conduire dans la rigueur économique sans toutefois provoquer un excessif malaise social. Ces conditions appellent un profond renouvellement du rôle de la FAO dans la Région en même temps qu'une disponibilité plus grande pour assurer, notamment par des conseils et avis, une participation plus étroite à l'évolution de l'économie et du secteur agricoles.

En même temps, l'Europe ne saurait demeurer renfermée sur soi; ses responsabilités mondiales sont à la mesure de sa puissance politique, économique, agricole, culturelle; la FAO se tient prête à faire tout le possible pour l'aider à assumer pleinement ces responsabilités.

A cet égard, nous nous sentons vigoureusement confortés par le renouveau d'intérêt pour notre Organisation qui se manifeste actuellement en Europe, comme en témoignent, d'une part, la demande d'admission de la Communauté européenne, et, d'autre part, les perspectives d'adhésion de l'URSS.

Comment la FAO est-elle armée pour assumer le rôle accru qui va lui incomber?

Du côté positif, on peut citer les récentes décisions que la Conférence de la FAO a prises à la suite de l'Examen de certains aspects des buts et opérations de l'Organisation. Réaffirmant la validité, l'actualité et l'importance des "objectifs, stratégies, rôles et activités" de notre institution qui demeure à ses yeux "solide et dynamique", elle a tracé, dans sa résolution 10/89, des orientations nouvelles qui nous permettront de mettre en place des structures et des méthodes de travail plus modernes et plus efficaces afin de renforcer notre action.

L'aspect négatif, c'est que, pour des raisons inchangées - c'est-à-dire à cause de l'accumulation d'arriérés dans le versement des contributions malgré tous les appels lancés par la Conférence -, notre situation financière demeure plus que préoccupante et limite gravement nos possibilités d'action, faute de moyens pour dispenser à nos Etats Membres tous les services dont ils auraient besoin.

Dès lors, le soutien moral et matériel de tous les Etats Membres nous est plus que jamais nécessaire pour faire face à nos obligations, et notamment à celles qu'entraîne le renouvellement du rôle que l'Organisation est appelée à jouer en Europe.

Perspectives de coopération Est-Ouest

Avant de pouvoir se matérialiser, les perspectives de coopération à l'échelle de l'Europe entière dans le domaine de l'agriculture et de l'économie agricole appellent une étude approfondie et concertée. La présente Conférence régionale, où pays de l'Est et pays de l'Ouest siègent ensemble, vous offre une occasion privilégiée pour ouvrir le dialogue constructif qui seul mènera à des réalisations concrètes. Ne serait-il pas bon qu'à ces assises européennes de l'agriculture les pays de l'Est exposent leurs besoins et leurs aspirations, et que les pays occidentaux fassent part de leurs réactions et de leurs propositions? Pour faciliter vos débats, nous avons préparé sur ce point un substantiel document de référence dont vous êtes maintenant saisis.

Il est bien évident que, dans chaque pays, les problèmes d'organisation et de structure, de production, de commerce agricole, de politique des prix, etc., se posent en des termes différents. Il n'y a pas de réponse standard: chaque pays doit faire sa propre expérience et inventer les solutions les mieux adaptées à sa situation. Cette constatation n'enlève rien à la fécondité des échanges d'idées et de données, non plus qu'à celle de la recherche des complémentarités ou d'une aide mutuelle aux dimensions de l'Europe.

La FAO ne demande qu'à poursuivre, renforcer et élargir l'action qu'elle mène déjà dans ce domaine. Aux programmes et réseaux coopératifs de recherche associant pays de l'Est et de l'Ouest européens, et portant notamment sur le soja, les olives, le tournesol, le coton, sur les pâturages et cultures fourragères, sur l'utilisation des déchets animaux, ou encore sur les énergies rurales, nous sommes prêts à ajouter d'autres initiatives

portant sur des thèmes qui intéressent particulièrement les pays de l'Est. Ainsi, le problème de la propriété rurale et des lois foncières intéresse nombre d'entre eux : convient-il de décollectiviser les terres agricoles? Jusqu'à quel point? Pour les confier à qui? Suivant quelles modalités? Avec quel régime de taxation? Chacun, je crois, aimerait savoir comment les autres pays envisagent ces questions et quelles solutions ils ont pu y apporter. C'est pourquoi la FAO est toute disposée à favoriser les échanges de vues et, si les Etats Membres en expriment le désir, à organiser des rencontres à cet effet, par exemple sous la forme de séminaires, tables rondes, colloques de haut niveau ou missions d'experts.

L'Europe devant l'Est et le Sud

Les efforts de coopération de l'Europe ne sauraient se cantonner dans ses propres limites territoriales. A votre seizième Conférence régionale, voici deux ans, j'avais déjà parlé de la dimension mondiale de l'agriculture européenne, de ses répercussions planétaires sur la communauté rurale et l'ensemble de la population. J'insistais sur l'interdépendance, le devoir de solidarité, les responsabilités de l'Europe. L'évolution récente n'a fait que renforcer les convictions que j'exprimais alors quant à l'incidence des politiques économiques et agricoles de l'Europe sur les autres pays, et spécialement sur ceux du tiers monde.

Je ne citerai qu'un seul exemple: la fin de la guerre froide et le désarmement dont les perspectives se précisent chaque jour vont vraisemblablement conduire à de très fortes économies matérielles et financières. On peut espérer que les dirigeants des grandes puissances auront la sagesse d'affecter une part substantielle des ressources ainsi dégagées à l'aide publique au développement, qui stagne ou même recule depuis des années alors que les besoins augmentent. Mais la plus grande vigilance s'impose: les possibilités nouvelles d'assistance technique et économique qui s'ouvrent en Europe même ne doivent pas détourner notre attention des besoins du tiers monde. L'aide à l'Est ne doit pas se faire au détriment de la solidarité que nous devons au Sud. Il est heureux que de grandes voix se soient prononcées sans équivoque et avec force dans ce sens; nous ne pouvons que nous sentir confortés par ces déclarations émanant de chefs d'Etat éclairés et influents, et aussi des plus hautes autorités morales et spirituelles.

Le prix à payer

C'est dans cette lumière que je me propose d'évoquer brièvement quelques-unes des grandes questions qui vont dominer vos débats: environnement, nutrition, commerce international. Or, je m'aperçois que ma réflexion sur chacune d'elles me ramène à une préoccupation lancinante qui revient comme un leitmotiv et qu'il me faut partager avec vous : il n'y aura pas de solution durable, il n'y aura pas de salut pour l'humanité (et donc pour l'Europe) si les individus, les collectivités et les pays s'attaquent seulement aux symptômes du mal, mais pas à ses racines, et s'ils n'acceptent pas d'en payer le prix. "On n'a rien pour rien", "tout se paye", nous dit la sagesse des nations.

Environnement

Le premier des domaines où s'impose la nécessité de mener une action vigoureuse sans lésiner sur les moyens, c'est celui de l'environnement. La seizième Conférence régionale s'est déjà penchée sur le problème, en mettant l'accent sur la place à faire aux considérations écologiques dans les

politiques agricoles, forestières et halieutiques. Aujourd'hui, votre ordre du jour vous invite à aller plus loin et à envisager spécifiquement les aspects socio-économiques des politiques relatives à l'environnement en Europe. Vous êtes saisis d'un document substantiel sur cette question.

S'il est vrai que la prise de conscience du problème a beaucoup progressé, s'il est vrai que nombre de pays ont déjà entrepris une action vigoureuse, la situation n'en continue pas moins de s'aggraver. On poursuit des recherches, on s'interroge sur les causes; ainsi, certains chercheurs se demandent si, et dans quelle mesure, les accidents climatiques qui viennent d'affecter et affectent encore l'Europe de l'Ouest ne seraient pas liés à l'"effet de serre".

On l'a dit et répété, l'agriculture est à la fois victime et agent de la pollution. L'évolution des systèmes de culture et des technologies entraîne de véritables renversements de situation; autrefois, par exemple, on considérait le fumier de ferme comme le meilleur des engrais. Aujourd'hui, les effluents provenant des élevages industriels, par leur quantité et leur concentration, contribuent aux infiltrations de nitrates qui compromettent gravement l'alimentation en eau potable.

Le problème est terriblement complexe; s'agissant des rapports entre l'homme et la nature - et, en fin de compte, de la survie de l'un et de l'autre -, il n'est pas de solution simpliste. Pour commencer, il ne faut pas se tromper d'ennemi: accuser les agriculteurs, dont la soif de profit ferait des pollueurs (que l'on voudrait donc voir devenir les payeurs), serait trop facile, et ce serait injuste. Ce qu'il faut mettre en cause, c'est une certaine forme d'agriculture intensive, qui elle-même représente l'aboutissement logique de certaines options politiques, économiques et sociales. Curieusement, d'ailleurs, des approches différentes, mais toujours axées sur la recherche de la productivité, ont produit des effets analogues à l'Est et à l'Ouest.

Si l'on veut que cela change, il faut d'abord informer les producteurs, et ensuite les faire participer pleinement à la recherche de solutions, dont le coût économique et social doit être équitablement réparti; en aucun cas les agriculteurs ne doivent faire les frais de cette entreprise de salut de l'environnement, qui concerne tout le monde.

Une réflexion approfondie ne peut qu'entraîner une réorientation des conceptions et des technologies. Je ne veux pas entrer ici dans les détails techniques, mais n'est-il pas grand temps que des méthodes périmées et devenues dangereuses cèdent la place à une gestion à plus longue vue de notre patrimoine? C'est bien entendu tout un ensemble de mesures qu'il faudrait envisager à cet égard, mais je voudrais signaler une approche en particulier: au lieu de chercher à tout prix à augmenter encore la productivité, la biotechnologie ne pourrait-elle accorder une plus grande priorité à la mise au point de variétés qui, tout en conservant un bon rendement, auraient de moindres exigences en engrais et en pesticides?

Une action massive pour la préservation de l'environnement entraînera nécessairement des coûts élevés. Comment les financer? La réponse variera suivant les pays et les conditions qui leur sont propres, et dans tous les cas une démarche prudente et équilibrée s'imposera; on devra peser mûrement tous les facteurs en jeu. Je n'en discerne pas moins une constante: sans gonfler excessivement les prix à la production (ce qui relancerait la course au rendement), il faut que les cours des produits agricoles, et notamment alimentaires, assurent aux agriculteurs des revenus convenables même si leur

production diminue. Les consommateurs devront donc accepter que le coût de la protection des sols, des eaux et de l'air, et aussi celui du maintien de la qualité des produits agricoles, se répercute sur les prix des aliments qu'ils consomment en si grande abondance. Dans les pays les plus prospères, la part de l'alimentation dans le budget des ménages, qui est aujourd'hui très faible, devra nécessairement augmenter aux dépens d'autres postes correspondant à des besoins moins essentiels, artificiellement stimulés par une publicité effrénée. Un tel changement de mentalité ne sera certainement pas facile à obtenir dans beaucoup des pays riches d'Europe; mais, s'ils veulent assurer leur survie et cesser de pousser les agriculteurs à empoisonner la terre et l'eau, il est indispensable de revaloriser les produits de l'agriculture qui assurent la nourriture des hommes et qui sont, on a trop tendance à l'oublier, des produits nobles.

Comme la Conférence de la FAO nous l'a demandé, nous renforçons notre action dans ce domaine. Nous poursuivons activement les préparatifs de la Conférence FAO/Pays-Bas sur les stratégies et instruments d'une production agricole soutenue, qui doit se tenir en 1991. Pour coordonner cette action, me donner des avis et intensifier notre coopération avec d'autres institutions, j'ai d'ailleurs nommé un Conseiller spécial pour l'environnement et le développement durable, avec rang de Sous-Directeur général. C'est dire que nous sommes tout prêts à travailler avec les pays et organismes européens, notamment en vue de promouvoir les échanges d'expériences entre Europe de l'Est et de l'Ouest touchant la mise en place d'une agriculture écologiquement saine, d'une part, et, d'autre part, de politiques de l'environnement qui tiennent compte des intérêts vitaux de l'agriculture. C'est pourquoi nous accueillerons avec un vif intérêt les recommandations de la Conférence régionale sur ce point: au-delà de la solution des graves problèmes d'environnement qu'elle connaît, l'Europe se doit aussi d'apporter une très importante contribution intellectuelle, politique et économique à la solution de ces problèmes au niveau mondial, notamment dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu au Brésil en juin 1992.

Nutrition

Autre problème d'importance mondiale: la nutrition, qui va faire l'objet d'une grande conférence internationale organisée en coopération par la FAO et l'OMS et qui se tiendra en décembre 1992 à Rome. Quand on parle de problèmes de nutrition, on a tendance à penser exclusivement à la sous-alimentation et aux carences qui sévissent dans le tiers monde. Et pourtant, la nutrition pose en Europe un problème assez grave pour que la question figure à votre ordre du jour; il ne s'agit pas tant des maux que je viens d'évoquer - et qui d'ailleurs n'épargnent pas les couches les plus pauvres des populations européennes - que de déséquilibres dans l'alimentation. Souvent trop riche, notamment en produits animaux et donc en graisses saturées, celle-ci provoque une progression inquiétante des maladies cardio-vasculaires et des troubles du métabolisme. Il en résulte évidemment un coût économique et social très lourd.

Le retour à une alimentation plus saine exigera des mesures qui, elles aussi, ont leur prix: éducation et protection du consommateur, renforcement des règlements et du contrôle de la qualité. Certes, on peut en espérer une réduction des dépenses de santé; reste que, pour s'arrêter sur la pente de la facilité et renverser la tendance, il faut une forte volonté politique.

J'ai le ferme espoir que vos délibérations contribueront à concrétiser un salubre changement de cap; de plus, elles constitueront la contribution de la Région à la préparation de la Conférence mondiale: c'est dire que nous en attendons beaucoup.

Commerce international

Si nous nous tournons maintenant vers les problèmes du commerce international, nous trouvons un paysage où reparaissent des éléments qui nous sont familiers: situation grave et parfois tragique des pays en développement, responsabilités de l'Europe à l'échelle mondiale, convergence du devoir de solidarité et de l'intérêt bien compris pour faire accepter par les pays nantis la nécessité d'attaquer le mal à la racine et le coût des mesures de salut qui s'imposent.

Il suffit de rappeler quelques vérités évidentes, mais qui pour autant ne conduisent pas toujours aux attitudes concrètes qui devraient en découler: l'Europe, à la fois fournisseur et client du tiers monde, a tout intérêt à ce que ses partenaires soient solvables. Cela suppose que l'équité règne dans les échanges commerciaux. Or, actuellement, une foule de contraintes pèsent sur le commerce au détriment des pays en développement: la demande des produits qu'ils exportent est presque saturée; leurs cours, fixés par des places étrangères, sont déprimés; des restrictions de toute sorte limitent l'accès aux marchés des pays développés.

Pour un grand nombre des produits qu'exporte le tiers monde - notamment sucre, café, cacao, thé, riz, jute, fibres dures -, la valeur des exportations est plus faible aujourd'hui qu'en 1980, même en dollars courants. Parfois, les prix de vente ne couvrent même pas les coûts de production. Qu'en résulte-t-il? Marasme, baisse du pouvoir d'achat, aggravation de l'endettement. Dès lors, il n'est pas étonnant que, par exemple, le volume des importations de l'Afrique subsaharienne ait diminué de 8 pour cent par an entre 1980 et 1986. Sans même parler du poids de misère que recouvrent ces froides constatations économiques, ne serait-il pas avantageux pour les pays industrialisés de trouver en face d'eux une Afrique en mesure de leur acheter les biens d'équipement dont elle aurait besoin pour assurer son décollage économique? Récemment, le renouvellement et l'élargissement du dispositif STABEX de la CEE nous ont apporté un remarquable exemple de coopération internationale visant à réduire les difficultés auxquelles se heurtent les exportations de produits de base des pays en développement. J'invite instamment les autres pays développés à s'unir pour mettre en place un système multilatéral suivant à peu près les mêmes grandes lignes, mais plus large, afin de parer aux fluctuations erratiques des marchés dans les années à venir.

N'est-ce pas aussi le simple bon sens qui montre la nécessité de jeter bas le protectionnisme et les autres barrières qui font obstacle à l'équité des échanges, et de cesser de concurrencer par des productions subventionnées les exportations des pays en développement? C'est pourquoi je demande aux pays industrialisés de donner suite à l'importante déclaration de politique émise à la fin de l'année dernière par les ministres qui font partie du Comité d'assistance au développement touchant l'orientation de leur politique en la matière au cours des années 90. Je songe plus particulièrement à quelques points précis: la nécessité de renforcer le système des échanges mondiaux à l'avantage de tous les pays; l'urgence d'une

solution des problèmes d'endettement et d'une reprise des flux de capitaux; enfin, la nécessité d'un fort accroissement quantitatif et qualitatif qui porte les efforts d'assistance à la hauteur de l'immense oeuvre de développement qui reste à accomplir.

Deux problèmes types

Là comme ailleurs, il faut bien se pénétrer de cette vérité élémentaire: les difficultés du monde industrialisé ne pourront être surmontées que si celles du tiers monde trouvent une solution. Cela suppose que l'on s'attaque aux causes du mal aussi vigoureusement qu'à ses effets, et qu'on se donne les moyens d'atteindre le but visé. Permettez-moi de puiser dans la réalité quotidienne deux exemples de problèmes qui se posent à beaucoup de pays européens avec une acuité douloureuse et même angoissante: la drogue d'une part, l'immigration d'autre part.

Pour lutter efficacement contre l'effroyable fléau que constitue aujourd'hui la drogue, peut-on s'imaginer qu'il suffira de renforcer et de durcir la répression dans les pays producteurs et consommateurs? N'est-il pas temps de se rendre compte que les centaines de milliers de paysans misérables qui cultivent les plantes infernales d'où sont extraits les stupéfiants ne le font pas par choix, mais sous la pression de contraintes irrésistibles? Ne doit-on pas comprendre que ces cultures, même s'ils ne reçoivent qu'une part infime des énormes profits que draine le trafic, leur rapportent beaucoup plus que les traditionnelles productions tropicales - café, sucre, etc. - dont les cours se sont effondrés?

Bien sûr, il faut lutter contre la drogue à tous les niveaux et avec la dernière énergie; mais, sachons-le bien, il n'y aura pas de véritable éradication tant que les masses paysannes déshéritées des pays producteurs ne pourront trouver d'autres possibilités de production agricole leur assurant des ressources et un niveau de vie convenables. Entreprise gigantesque, dépassant infiniment les moyens des pays en développement qui sont aujourd'hui les sources premières de la drogue. La voie est claire: une aide massive des pays nantis au développement agricole et rural, et un relèvement substantiel des prix des denrées qu'exporte le tiers monde; que les citoyens des pays riches ne l'ignorent plus, la lutte contre la drogue passe aussi par l'enchérissement du café et de tant d'autres produits qu'ils consomment distraitemment.

De même, que trouve-t-on à l'origine des problèmes croissants que pose l'immigration dans les pays industrialisés d'Europe? Tout simplement, un problème d'émigration dans les pays en développement. Pourquoi émigre-t-on? Dans certains cas, pour échapper à l'oppression ou à des conflits meurtriers; mais, le plus souvent, on cherche à quitter son pays parce qu'on ne peut y trouver un emploi, un revenu, une sécurité, une existence digne et intéressante. J'attends qu'on me cite un pays où un afflux d'immigrés provenant d'un pays heureux et prospère susciterait de réelles difficultés. Là encore, la vraie solution des problèmes que connaissent les pays industrialisés passe par une amélioration radicale des conditions dans le tiers monde. C'est cela, l'interdépendance.

Conclusion

Ainsi donc, l'Europe ne peut limiter à son propre espace la recherche d'un nouvel équilibre. On va répétant que l'Europe est à l'aube d'une ère nouvelle; mais l'aube d'une ère nouvelle, c'est le moment des grands choix. Une nouvelle jeunesse s'offre à cette région si riche de ressources et d'une civilisation millénaire, pour peu qu'elle sache prendre les voies du bon sens, c'est-à-dire celles de l'imagination, du courage et de la générosité. La grande question qui s'y pose, c'est celle que le Président de la République française résumait récemment dans une formule aussi juste que frappante:

"Est-ce que les nations riches comprendront à temps
où se trouvent leur intérêt et leur devoir?"

La présente Conférence régionale peut faire beaucoup pour apporter à cette question cruciale la réponse que le monde attend.

Je vous remercie.

DECLARATION DE M. GERALD HINTEREGGER, SECRETAIRE EXECUTIF
DE LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les délégués,

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole, en ma qualité de Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, à cette séance d'ouverture de la dix-septième Conférence régionale pour l'Europe. La CEE se félicite d'avoir pu coopérer avec la FAO à l'organisation de la Conférence. Je tiens également à exprimer ma profonde reconnaissance au Gouvernement italien, en particulier au Ministre de l'agriculture et des forêts ainsi qu'aux autorités de la noble cité de Venise, pour l'excellence des préparatifs de la Conférence et l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

En outre, j'aimerais rendre hommage à M. Saouma pour le dynamisme dont il fait preuve dans le domaine de l'agriculture européenne. Nous sommes unanimes à reconnaître et à approuver la place privilégiée accordée dans les programmes de la FAO à l'aide aux pays en développement dans le combat qu'ils mènent pour nourrir leurs populations en plein essor et renforcer leur secteur agricole. Néanmoins, grâce à l'intérêt que vous portez à l'Europe, les problèmes qui seront abordés ici au cours des jours à venir n'ont pas été négligés et ont même bénéficié, à bien des égards, des activités de la FAO.

Lors de la seizième Conférence qui s'est tenue à Cracovie, pendant l'été 1988, je me suis livré à quelques réflexions sur l'évolution de la région et le rôle que la FAO et la CEE pourraient jouer conjointement dans les domaines de l'agriculture et du bois. Parmi tous ceux présents à la Conférence, personne n'aurait pu imaginer les mutations profondes qui allaient métamorphoser la physionomie de l'Europe un an et demi seulement après la réunion.

Nous vivons actuellement un moment historique au cours duquel l'Europe de l'Est est traversée de courants démocratiques qui entraînent un remaniement des structures fondamentales de notre continent. L'histoire nous offre peu d'exemples d'une transformation aussi radicale que celle qui est en cours dans les pays d'Europe de l'Est et en Union soviétique. En particulier, le passage d'un système de parti unique au multipartisme et d'une économie planifiée à une économie de marché s'accompagnant d'une plus grande liberté individuelle aura des répercussions profondes sur tous les aspects de la coopération économique Est-Ouest et sur le concept même d'une telle coopération. Si l'on a déjà fait une large place au commerce international et à la coopération industrielle, le secteur de l'alimentation et de l'agriculture mérite lui aussi une grande attention, car il fait partie intégrante du processus radical de restructuration économique dans lequel sont engagés les pays de l'Est.

La CEE réagit de différentes façons à l'évolution de la situation en Europe. La vaste expérience que possède cette organisation, pas seulement dans le cadre de la Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois, pourrait être associée à celle de la FAO dans le domaine de l'alimentation, de l'agriculture, des forêts et des pêches, pour fournir aux pays qui en ont besoin d'importants programmes d'aide. Par exemple, la CEE avait entrepris dès 1988 un projet de réformes économiques dans les pays d'Europe de l'Est et en Union soviétique. Notre prochain colloque à ce sujet, qui aura lieu à Munich à la fin du mois d'août, sera consacré aux aspects extérieurs des réformes. Au-delà de l'analyse traditionnelle, notre examen nous amène à aborder certains des grands problèmes auxquels se trouvent confrontés ces économies en pleine évolution. Le Secrétariat de la CEE élabore actuellement un mécanisme permettant de mettre à la disposition des pays la vaste expérience accumulée par notre Organisation depuis quarante ans.

Ces questions sont apparues clairement lors de la récente session du Comité des problèmes agricoles de la CEE, qui s'est tenue à Genève du 3 au 7 mars de cette année et à l'occasion de laquelle le Comité s'est déclaré disposé à élargir la coopération entre tous les pays de la région, notamment entre l'Est et l'Ouest. Le Comité a étudié en profondeur l'orientation de ses futures activités, en s'attachant plus particulièrement à trois aspects: transformations politiques et économiques intervenant en Europe de l'Est et de l'Ouest, où un processus fondamental d'intégration est en cours dans le cadre de la CEE et de l'AELE; importance croissante des aspects écologiques en agriculture; renforcement de la coopération entre la CEE et la FAO afin d'accorder un soutien au secteur alimentaire et agricole dans nos pays membres européens.

Au moment où de nombreuses organisations internationales prennent des initiatives pour aider les pays d'Europe de l'Est à opérer leur transition vers une économie de marché, la CEE est prête à mettre à disposition son expérience et ses compétences grâce à une coopération étroite et intense.

Cette coopération entre nos deux organisations, aussi bien au niveau du Secrétariat qu'à l'échelle intergouvernementale, est un aspect auquel j'attache la plus grande importance. Il existe à cet égard une longue tradition entre le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, citée à maintes reprises comme exemple de bonne coopération interinstitutions. Je suis également heureux de constater un renforcement des liens, depuis la précédente Conférence, entre le Comité des problèmes agricoles de la CEE et la Commission européenne d'agriculture, grâce notamment à la participation de membres du Bureau du Comité à la réunion du Comité exécutif de l'ECA, au Portugal en mai dernier.

En outre, à sa récente session, le Comité des problèmes agricoles a approuvé une recommandation visant à créer, conjointement avec l'ECA, un groupe de travail chargé d'examiner les programmes respectifs des deux organisations en vue d'améliorer leur coopération et leur complémentarité et d'éviter d'éventuels doubles emplois. Le Comité exécutif de l'ECA a été invité à examiner cette proposition lorsqu'il se réunira ici, durant la Conférence, et je souhaite vivement qu'il lui donne son soutien. Ce groupe de travail conjoint sera appelé à jouer un rôle décisif pour déterminer, notamment, les domaines prioritaires de coopération Est-Ouest et les modalités d'une telle coopération. A cet égard, le Comité des problèmes

agricoles a également souhaité que la présente Conférence contribue à renforcer la coopération au sein de l'Europe, en particulier entre l'Est et l'Ouest, ainsi qu'à identifier les orientations, les priorités et les méthodes à adopter.

En ce qui concerne les perspectives offertes par une coopération élargie, le Comité a évoqué notamment les domaines scientifique, technique et économique, le rassemblement de données statistiques et l'adoption d'une approche interdisciplinaire. Parmi les questions qu'ils jugent prioritaires, les pays d'Europe de l'Est ont cité en exemple les politiques agricoles et alimentaires orientées vers le marché, la fixation des prix et la formation de revenu, les problèmes d'environnement, la normalisation, ainsi que la transformation et la commercialisation des produits. Il reste maintenant à définir ce qui peut être fait et de quelle façon.

L'un des points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, d'un intérêt particulier pour la CEE, est celui qui traite des aspects socio-économiques des politiques environnementales dans l'agriculture européenne. Les pays membres de la CEE attachent la plus haute importance aux activités de la Commission en matière de protection de l'environnement. Ces activités couvrent un vaste éventail - pollution atmosphérique, pollution transfrontière des ressources hydriques, impact des accidents industriels, évaluation des incidences sur l'environnement, la protection de la flore et de la faune.

Il s'agit là d'un domaine où un certain nombre d'instruments juridiques importants ont été adoptés dans le cadre de la CEE, par exemple la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et ses protocoles sur la réduction des émissions de soufre et d'oxyde d'azote, ainsi que celui en cours de préparation sur les composés organiques volatils, la Stratégie régionale pour la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, la Charte sur l'aménagement des eaux souterraines, le Code de conduite sur la pollution accidentelle des eaux intérieures transfrontières et la Déclaration sur la conservation de la flore, de la faune et de leurs habitats, pour n'en citer que quelques-uns.

L'un des événements marquants de 1989 en ce qui concerne la coopération régionale en matière d'environnement a été la Réunion sur la protection de l'environnement, organisée à Sofia (Bulgarie), du 16 octobre au 3 novembre 1989, par les Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). J'ai été invité à participer à cette réunion, à l'occasion de laquelle j'ai présenté un rapport contenant des recommandations d'action concrète dans chacun des domaines prioritaires: accidents industriels ayant un impact au-delà des limites nationales, substances chimiques présentant un risque potentiel et pollution hydrique transfrontière. Les participants se sont accordés à reconnaître que la CEE devrait prendre le plus rapidement possible des mesures pour élaborer un instrument juridique concernant la prévention et le contrôle des répercussions transfrontières des accidents industriels, ainsi qu'une convention-cadre sur l'utilisation et la protection des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. A leur troisième session, les conseillers principaux sur les problèmes d'environnement et d'eau ont décidé, compte tenu des conclusions de la réunion CSCE, d'entreprendre l'élaboration d'une convention-cadre sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, ainsi que d'un instrument juridique sur les répercussions transfrontières des accidents industriels.

Les questions d'environnement ont également fait l'objet d'une grande attention à la session de mars du Comité des problèmes agricoles, de même qu'à la session de février du Groupe de travail mixte FAO/CEE sur la réforme agraire et la rationalisation des exploitations. Ce dernier a adopté une résolution, qui a été approuvée par le Comité, sur l'impact que peuvent avoir les restrictions et les législations environnementales sur l'économie du secteur agricole. On fait observer, dans cette résolution, que l'aggravation des problèmes écologiques contraint les pays européens à adopter progressivement une législation plus stricte en matière d'environnement, dont les conséquences sont certes positives mais aussi négatives - d'une part produits de meilleure qualité grâce à un meilleur dosage des pesticides, mais d'autre part baisse de productivité et diminution des revenus. La résolution demande aux gouvernements européens de tenir compte, dans la formulation de leurs futures politiques structurelles et régionales en matière de prix agricoles, des incidences possibles sur l'environnement, tout en accordant la plus grande attention à l'impact économique et social des restrictions et des législations environnementales. La résolution, qui sera sans doute soumise pour approbation à la prochaine session de la Commission, offre une bonne base de départ au Comité pour intensifier ses activités dans le domaine de l'environnement. Je me félicite de constater que plusieurs des projets prévus par le Comité dans ce domaine sont élaborés conjointement avec la FAO, par exemple en ce qui concerne l'emploi des engrais ou l'utilisation des terres agricoles à des fins non alimentaires.

La Commission mondiale de l'environnement et du développement - Commission Brundtland - est parvenue dans son rapport intitulé "Notre avenir à tous" à susciter une prise de conscience politique en ce qui concerne le concept de développement durable, ses applications intersectorielles, son importance mondiale et, naturellement, les impératifs qu'il comporte pour les pays de la région responsables, dans une proportion de 70 à 80 pour cent, de la production industrielle mondiale et, par voie de conséquence, de la pollution.

On entend par développement durable la prise en considération de facteurs écologiques dans tous les aspects de l'activité économique. Dans cette perspective, la CEE a réaffirmé son intention de coopérer étroitement avec le Gouvernement norvégien à l'organisation et aux préparatifs de la Conférence régionale qui doit se tenir au niveau ministériel à Bergen, en mai, afin de donner suite au rapport de la Commission mondiale. Sans nier l'importance des autres thèmes abordés dans le rapport Brundtland, la Conférence axera principalement ses débats sur quatre questions fondamentales qui relèvent des travaux de la CEE, à savoir: sensibilisation et mobilisation de l'opinion publique, économie du développement durable, utilisation viable à long terme de l'énergie et activité industrielle soutenue.

Par conséquent, étant donné que la Conférence de Bergen ne procédera peut-être pas à une analyse approfondie du rôle clé de l'agriculture, des pêches et des forêts lors des débats sur le développement durable, la présente Conférence aura le grand mérite d'aborder ces questions afin qu'il leur soit accordé l'importance qui leur est due, notamment à l'occasion de la Conférence mondiale de 1992 sur l'environnement et le développement. Après tout, les notions de développement durable et de ressources naturelles renouvelables occupent une place essentielle dans l'agriculture, les pêches et les forêts.

Pour survivre, l'homme doit manger, boire et respirer et son existence dépend, en dernier ressort, de la capacité des éléments - la terre, l'air et l'eau - à pourvoir à ses besoins essentiels. Pour parvenir à un développement économique viable à long terme, il faut conserver aux sols agricoles et forestiers leur fertilité et leur productivité et préserver la qualité de l'air, ainsi que de l'eau douce et de la mer. Dans une région aussi fortement peuplée que l'Europe, il faut donc appliquer des politiques visant, d'une part, à sauvegarder ces ressources vitales au moyen de pratiques et de technologies appropriées dans les secteurs agricole, halieutique et forestier et, d'autre part, à les protéger contre les influences extérieures nocives comme la pollution ou une brusque reconversion des terres.

En ce qui concerne la facilitation des échanges, le Comité des problèmes agricoles a manifesté son soutien vigoureux aux activités de normalisation effectuées par le Groupe de travail sur la normalisation des produits périssables. Il a reconnu qu'il fallait éviter un chevauchement des efforts avec d'autres organismes internationaux de normalisation, à mesure que le Groupe de travail élargissait son champ d'action pour y inclure d'autres types de produits périssables, par exemple les carcasses de viande. On a estimé que les activités du Groupe de travail sont principalement orientées vers les pratiques commerciales et que, par conséquent, elles sont complémentaires de celles du Codex Alimentarius FAO/OMS. Les activités du Groupe de travail contribuent utilement à l'essor du commerce international, car les normes sont appliquées non seulement aux échanges entre les pays européens, mais aux importations en provenance d'autres régions.

Outre les problèmes que j'ai évoqués ci-dessus, je tiens à signaler que le Comité des problèmes agricoles a récemment adopté, pour 1990-94, un programme de travail qui démontre sa capacité à se tenir au courant des tendances les plus récentes de l'agriculture européenne et qui comprend de nouvelles initiatives, portant notamment sur la qualité des produits du secteur agro-alimentaire et l'utilisation des ordinateurs en agriculture.

Monsieur le Président, la présente Conférence s'intéresse également aux questions forestières et j'aimerais appeler votre attention sur plusieurs aspects importants des travaux du Comité du bois de la CEE qui, comme je l'ai mentionné plus haut, agit en étroite harmonie avec la Commission européenne des forêts.

Parmi les grands projets en cours, il faut citer l'évaluation des ressources forestières mondiales en 1990, qui comprend deux volets: le Département des forêts de la FAO s'occupe des régions tropicales et subtropicales, ainsi que des pays en développement de la zone tempérée, tandis que la Division mixte FAO/CEE (Genève) s'occupe des pays membres de la CEE et des autres pays développés de la zone tempérée. Pour les pays de la CEE, l'évaluation consiste à mettre à jour les renseignements rassemblés en 1980 et publiés en 1985 et, à cette occasion, on recensera les biens et services autres que le bois offerts par la forêt, notamment sur le plan de l'environnement, dont l'importance ne cesse de croître et auxquels les responsables des politiques accordent de plus en plus d'attention. Il est encourageant de constater que les travaux expérimentaux visant à évaluer les avantages non dérivés du bois, lors du recensement effectué en 1980 dans la région de la CEE, ont été jugés suffisamment intéressants et utiles pour que l'on décide de se livrer à un exercice analogue dans l'évaluation des pays tropicaux menée en 1990 par la FAO. A ce propos, c'est dans ce même bâtiment

que les plans définitifs de l'évaluation mondiale de 1990 ont été mis au point en septembre dernier, à l'occasion d'une réunion conjointe FAO/CEE corollaire de la Conférence mondiale sur la surveillance et l'évaluation des ressources naturelles.

On a souligné le caractère international et l'interdépendance des marchés des produits forestiers à la session du Comité du bois en octobre dernier, à l'occasion de laquelle une attention particulière a été accordée à la place de l'Europe dans le commerce mondial des feuillus tropicaux. Le Comité partage pleinement les immenses inquiétudes suscitées en Europe par le sort des forêts tropicales et il suit avec satisfaction le déroulement des activités entreprises dans le cadre du Plan d'action forestier tropical, dont la FAO assure la coordination. Etant donné que l'on a parfois trop tendance à croire que l'exploitation commerciale et l'utilisation des feuillus tropicaux sont à l'origine de la destruction et de la dégradation des forêts tropicales, le Comité a jugé utile de préciser sa position et il a adopté une déclaration à ce sujet à sa session d'octobre dernier. Il y est dit, en résumé, que les causes du déboisement sont nombreuses et complexes et dépendent principalement de facteurs économiques et sociaux; c'est dans cette perspective plus vaste qu'il faut considérer le rôle relativement mineur de l'exploitation commerciale. En ce qui concerne les mesures que pourraient prendre les pays européens pour résoudre le problème, le Comité est persuadé que toute action unilatérale visant à restreindre l'importation et l'utilisation des bois tropicaux serait contreproductive. Si l'on supprime une motivation économique aussi importante pour conserver la forêt, celle-ci perd de sa valeur et les terres forestières risquent d'être consacrées à d'autres usages, d'où un déboisement ultérieur.

La conservation des forêts est le souci majeur non seulement des pays tropicaux, mais aussi des pays tempérés, et elle est au coeur même du programme de la Commission européenne des forêts de la FAO. Le Comité du bois collabore avec la Commission dans de nombreux domaines, notamment pour lutter contre la destruction des forêts due à la pollution atmosphérique, aux incendies et aux orages. Toute une série de tempêtes se sont abattues en de nombreux endroits d'Europe pendant les premiers mois de l'année, provoquant des dégâts considérables aux forêts et suscitant des inquiétudes pour la stabilité des marchés du bois. Nous procédons actuellement à une évaluation des dégâts, provisoirement estimés à 75 à 100 millions de m³, et cette situation catastrophique met en évidence l'ampleur des efforts déployés par le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières pour aider les pays à faire face aux efforts dévastateurs dont les forêts portent encore la marque.

Malgré les efforts acharnés des pays en cause, les incendies de forêts continuent d'être un grave fléau en Europe méridionale. Le Comité mixte organisera l'année prochaine, de concert avec le Comité FAO "Silva Mediterranea", un séminaire chargé d'examiner les problèmes sociologiques liés à la prévention des incendies. Il a également commencé la publication, deux fois par an, d'un bulletin international sur les incendies de forêts, qui a été favorablement accueilli par les milieux concernés.

Monsieur le Président, je suis persuadé que les exemples de collaboration que j'ai cités entre le Comité CEE des problèmes agricoles et le Comité du bois de Genève vous ont amplement démontré la complémentarité de nos travaux avec ceux de la FAO dans la région et la persévérance avec laquelle la CEE comme la FAO cherchent à instaurer entre elles un rapport de symbiose dans l'intérêt de leurs pays membres. Notre coopération au niveau régional bénéficie également aux autres régions et je suis convaincu que nos

activités ont des retombées "favorables" sur les pays en développement. J'espère que la présente Conférence s'accordera à reconnaître que des progrès encourageants ont été réalisés en ce sens, que nos efforts n'ont pas été vains et que les nouvelles conditions qui prévalent actuellement dans la région exigent une coopération encore plus étroite entre la FAO et la CEE. Il ne me reste plus qu'à souhaiter à la Conférence un plein succès dans ses délibérations et à vous remercier très sincèrement de votre attention.

M-90/T0351F/1/8.90/500
ISBN 92-5-202974-5